

PAROLES de droit

**CODE CIVIL
DU QUÉBEC**
Édition critique

**CIVIL CODE
OF QUÉBEC**
A Critical Edition

2018-2019
26^e édition / 26th Edition

Jean-Maurice Brisson
Nicholas Kasirer

Règlements et lois connexes
Regulations and Related Statutes

Centre Paul-André Crépeau de droit privé et compare
Paul-André Crépeau Centre for Private and Comparative Law

NUMÉRO DE CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS : 4008983

**À LA FORMATION
S'AJOUTE UN
ENSEMBLE DE VALEURS**

VOL 11
N° 1
HIVER 2019

SOMMAIRE

3
**MOT
DU
DOYEN**

22-23
MATIÈRE GRISE
L'adaptation du droit aux changements climatiques par Catherine Choquette

4
BILLET
« Je me souviens... »
par Jad-Patrick Barsoum

24
**FOCUS
ÉTUDIANT**
BistroBrain

28-34
**PLACE
AUX
DIPLOMÉS**

5-10
DOSSIER
À la formation
s'ajoute un
ensemble
de valeurs

25
**SERVICE
DES STAGES ET
DU PLACEMENT**

11-21
**ÉCHOS
DE LA FACULTÉ**

26
27
PORTRAIT
Marwah Rizqy
par Guillaume Turcotte

35
CLINS D'ŒIL

CRÉDITS

Corédacteurs en chef

- Marie-Luce Cheney
- Laurie-Ann Deveau
- David Jobin

Comité de rédaction

- Marie-Luce Cheney
- Laurie-Ann Deveau
- David Jobin
- Sébastien Lebel-Grenier

Collaborateurs

- Jad Patrick Barsoum
- Celya Belayadi
- Christian Bossé
- Alexandra Chapdelaine
- Catherine Choquette

Marilyne Cloutier

- Alain Coulombe
- Lise Dauphinais
- Valérie Desrochers
- Florence Donati
- Florence Fortier
- Éliane-Marie Gaulin
- Samuel Harris
- Réal Houde
- Sahi Justin Hounnibo
- Annick Lachapelle
- Alexandre McCormack
- Pascal Morin
- Philippe Normandeau
- Jade Poissant
- Marwah Rizqy

Guillaume Rousseau

- Nathalie Roy
- Isabelle Simard
- Guillaume Turcotte
Photo de la page couverture
- François Lafrance

Photos

- Karine Kalfon
- Michel Caron
- François Lafrance
- Jocelyn Riendeau
- Et divers collaborateurs

Conception graphique
- Graphic-Art

Paroles de droit

Faculté de droit
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
819 821-8000, poste 67611
communication.droit@USherbrooke.ca
Tirage : 10 000 exemplaires

ABONNEMENT

Pour un abonnement gratuit
ou un changement d'adresse :
chang.adresse@USherbrooke.ca
(spécifier *Paroles de droit*)

Pour donner de vos nouvelles :
communication.droit@USherbrooke.ca



L'ENGAGEMENT FAIT NAÎTRE LA FIERTÉ

MOT DU DOYEN

Chers diplômés,
chers étudiants,
chers amis de la Faculté,

La Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke se démarque par les valeurs que porte sa communauté. Ces valeurs d'engagement, d'entraide et de collaboration en font un milieu qui favorise l'épanouissement et la réussite.

Vous pourrez découvrir dans le présent numéro quelques manifestations de ces valeurs à travers le récit de membres de notre communauté ainsi que de nos diplômés. Vous découvrirez aussi que ces valeurs représentent une vision facultaire qui s'est affirmée au fil du temps.

L'accès aux études en droit demeure compétitif et, pour ceux qui sont admis, le cheminement académique demeure très exigeant. Ce contexte peut s'avérer hautement stressant et favoriser un climat de compétition néfaste pour nos étudiants. Nous avons par conséquent mis en place plusieurs actions visant à assurer un climat qui favorise leur épanouissement.

La Faculté et ses étudiants ont en effet déployé, au cours des années, un ensemble de mesures d'accompagnement qui contribuent à mieux outiller ces derniers afin qu'ils connaissent la réussite dans leurs études et qu'ils soient préparés pour leur future carrière.

En définitive, nous croyons que le déploiement de cette approche humaine est de nature à favoriser le développement de comportements fondés sur la collaboration et l'entraide. Ces valeurs seront porteuses pour nos étudiants, les rendront plus résilients, faciliteront leur intégration dans la pratique et favoriseront une meilleure hygiène de vie tout au long de leur carrière.

Vous comprendrez la fierté que j'éprouve pour ma communauté, la communauté de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Cette fierté est doublée d'un sentiment du devoir accompli. Il s'agit en effet pour moi du dernier mot que je vous écris à titre de doyen, puisque je terminerai mon deuxième mandat ce 30 juin. Le processus de désignation de la prochaine doyenne ou du prochain doyen est amorcé et devrait être finalisé au mois de mai. Elle ou il héritera d'une Faculté en santé, bénéficiant d'un corps professoral dynamique et talentueux, d'une équipe de personnels de soutien et professionnels soudée et performante, d'installations renouvelées et d'une situation financière saine. Au terme de huit années à titre de doyen, je quitterai mes fonctions confiant que la Faculté continuera de se démarquer par sa capacité d'innovation, sa proximité avec la pratique et son caractère humain.

Je ne saurais clore ce mot sans remercier nos professeurs et chargés de cours, nos étudiants, l'ensemble du personnel facultaire et universitaire, nos diplômés ainsi que la communauté juridique. Ce sont toutes ces personnes d'exception avec lesquelles j'ai eu le privilège de travailler qui ont donné du sens à mes fonctions. Je vous adresse tous mes plus sincères remerciements.

Le doyen,

Sébastien Lebel-Grenier

« JE ME SOUVIENS... »



Me **Jad Patrick Barsoum** (LL.B. 2008) travaillait jusqu'à tout récemment au sein du cabinet du premier ministre du Québec. Il a notamment pratiqué le litige civil et administratif au sein de la firme Joli-Cœur Lacasse, jusqu'en 2014, avant d'intégrer le cabinet de la ministre de la Justice et procureure générale du Québec. Il a aussi été président du Jeune Barreau de Québec et s'est impliqué dans diverses causes depuis sa diplomation.

Il y a 13 ans déjà. Je me souviendrai toujours de mes premiers pas dans la Faculté. Ceux qui m'y accompagnaient se retrouveront dans mes propos. Ces collègues de classe qui allaient devenir des amis, des complices. Ensemble, nous avons festoyé, nous avons ébranlé les murs du temple, nous nous sommes dépassés, nous avons innové et nous avons laissé notre marque. Il y a 13 ans, être avocat était un rêve et il fallait bâtir notre avenir.

Je me souviendrai toujours de l'esprit de collégialité et de fraternité qui régnait à l'intérieur des murs de la Faculté de droit. Cette fraternité est encore bien vivante 10 ans après avoir quitté les bancs d'école. Des collègues de la Faculté de droit, j'en croise hebdomadairement, certains avec qui j'ai collaboré, d'autres avec qui j'ai dû fourbir mes armes juridiques (profession oblige) et d'autres encore avec qui je me suis lié d'une profonde amitié. La réaction est toujours la même lorsque nous croisons quelqu'un de notre *alma mater* : une certaine fierté nous envoûte. Je me souviens des mots du recteur à notre collation des grades : « Vous êtes des ambassadeurs de l'Université de Sherbrooke ». Il s'ensuivit d'un silence; un roulement de tambours et une collation des grades réussie. Ce jour-là, nous retournions chacun dans nos patelins avec notre diplôme en poche et surtout ledit sentiment de fierté.

Il y a 13 ans déjà, rien ne me prédestinait à franchir les portes de l'hôtel du Parlement où est gravé la devise du Québec et incidemment le titre de cette chronique. L'éveil

politique, l'envie de s'impliquer et le soutien des professeurs ne sont pas étrangers à mon parcours. Loin d'être le seul ayant ce parcours atypique (bien que je croie fondamentalement qu'il n'est pas atypique), j'ai croisé au cours des dernières années plusieurs collègues et amis qui ont choisi ce parcours. Certains n'y sont plus, d'autres viennent d'y entrer. Certains sont connus du milieu juridique, d'autres ne tarderont pas d'être connus du grand public.

Je me souviens que ce passage à l'UdeS fait partie des meilleures années de ma vie et je retiens des souvenirs impérissables de cette époque. Cependant, rien du bagage et rien de ce passage n'est un souvenir. Ce bagage contient aussi les outils obtenus au sein de cette Faculté par les cours magistraux et théoriques, par les simulations ou par les nombreux ateliers offerts aux étudiants par le Centre de développement professionnel, par les activités offertes par l'AGED ou par les nouvelles initiatives étudiantes. Si je devais définir le leitmotiv de notre Faculté : notre esprit d'équipe et de collaboration, notre capacité à surmonter les défis; notre volonté de nous engager dans la communauté et notre implication indéniable dans la société juridique et civile.

Mes collègues de promotion sont maintenant éparpillés un peu partout sur la planète et font briller notre Faculté ici... et ailleurs, et ça, on va s'en souvenir!

Jad Patrick Barsoum
(LL.B. 2008)

CODE CIVIL
DU QUÉBEC
Édition critique

CIVIL CODE
OF QUÉBEC
A Critical Edition

2018-2019
26^e édition / 26th Edition

Jean-Maurice Brisson
Nicholas Kasirer

Texts and related Statutes

PERSONNES

ENSEMBLEMENT

COOPÉRATIVES

À LA FORMATION S'AJOUTE UN ENSEMBLE DE VALEURS

ÉDITIONS YVO

ENTRAIDE



DOSSIER

Le choix d'une institution d'enseignement ne se fait pas à la légère. La réflexion qui l'entoure doit tenir compte d'une multitude de facteurs, allant des atouts de la ville d'accueil aux différents programmes offerts en passant par la réputation de l'institution et de certains de ses plus illustres diplômées et diplômés. C'est d'ailleurs parfois à travers le parcours inspirant de certains que transpire la véritable essence d'une formation.

Cette notion de parcours va toutefois bien au-delà du simple volet « carrière ». La Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke a évidemment le souhait de former d'excellents juristes, certes, mais aussi et presque surtout celle de favoriser l'épanouissement individuel global. Ce processus complexe passe par les cours et les activités à vocation pédagogique, mais s'appuie également sur la volonté de la Faculté de transmettre certaines valeurs fondamentales à ses étudiantes et ses étudiants, notamment l'entraide, la collaboration et l'engagement.

Tout au long du cheminement universitaire, les membres de la communauté étudiante sont ainsi invités à s'approprier ces valeurs et à en faire la démonstration peu importe le contexte. L'objectif étant d'inculquer des réflexes humains qui serviront ces futurs juristes, ces futurs citoyens, ces futurs parents, ces futurs hommes et femmes d'action.



1 En 2017-2018, le Centre d'entraide à l'étude a répondu à un nombre record de 400 demandes de tutorat et d'aide.

2 L'EnDroit est un lieu recherché pour se détendre et discuter entre amis. Maxim Laganière, Béatrice Proulx, Kabrina Péron et Camille Turgeon.

La Faculté a évidemment le souhait de former d'excellents juristes, certes, mais aussi et presque surtout celle de favoriser l'épanouissement individuel global.

L'ENGAGEMENT

Comment se manifeste le sens de l'engagement que la Faculté tente d'intégrer à son approche générale et à ses enseignements? Sous quelles formes se présente-t-il? La réponse est aussi large que floue. Pourquoi? Parce qu'il appartient à chacun et à chacune de donner un sens à cette notion d'engagement. Il est en effet possible de s'engager d'innombrables façons, au gré de ses convictions, de ses aspirations, de ses forces, de ses faiblesses, de sa personnalité, de son bagage et de l'ensemble de ses expériences.

Certains fonceront sur un engagement de nature communautaire pour donner ou redonner. D'autres troqueront une carrière juridique plus traditionnelle pour assurer des fonctions de gestion ou de coordination au sein de diverses organisations. Et d'autres encore opteront pour le parcours souvent moins rectiligne d'une carrière élective. La politique, sous toutes ses formes, exige un engagement sans borne de la mise en candidature à l'élection ou à la défaite. C'est en partie pourquoi on parle parfois de vocation.

Maintenant, est-ce que la soif de s'engager envers une cause ou un projet est un phénomène générationnel, un instinct intemporel, un à-côté naturel de la formation juridique? Encore une fois, il n'y a aucune réponse universelle, puisque la démarche est très personnelle et que les sacrifices sont importants, peu importe qu'il soit question de faire du bénévolat, de consacrer du temps à une cause ou de faire un véritable virage professionnel afin, par exemple, de délaissé un emploi rassurant et stable au profit d'une expérience potentiellement épanouissante, mais possiblement plus incertaine au sein de l'appareil gouvernemental par la voie d'élections.



Cela dit, ces sacrifices se justifieraient difficilement si le processus n'entraînait pas par ailleurs d'autres effets positifs. Les indicateurs classiques – et souvent mal choisis – de la réussite permettent rarement d'apprécier ces autres effets. Le salaire, l'horaire ou les autres conditions de travail ne traduisent pas l'apport réel de l'engagement. Celui-ci fait plutôt naître un sentiment d'accomplissement, de réalisation, de devoir accompli.

LES ANNÉES UNIVERSITAIRES

Dans la foulée des plus récentes élections provinciales, et suivant certaines rencontres avec bon nombre d'étudiantes et d'étudiants, *Paroles de droit* a décidé de se pencher sur la notion d'engagement. D'abord comme valeur chère à la Faculté, mais aussi comme instinct altruiste. À quel moment et de quelle façon cet instinct se développe-t-il pendant les années universitaires?

Proche de la communauté étudiante et directement exposée aux différentes initiatives qui émane d'elle, l'équipe des Affaires étudiantes est très bien placée pour observer l'évolution de ce désir, voire de ce besoin d'engagement. Selon **Christian Bossé**, coordonnateur aux Affaires étudiantes de 1^{er} cycle, le cheminement est extrêmement intéressant à analyser. « Dès le début de leur parcours universitaire, plus précisément lors de la cérémonie d'accueil au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, les étudiantes et les étudiants qui commencent leur

baccalauréat en droit sont déjà sensibilisés à la notion d'engagement, que ce soit au sein de leur propre faculté ou dans différents milieux. Les représentants facultaires prennent soin d'identifier non seulement l'engagement, mais aussi l'entraide et le bénévolat comme étant des valeurs phares. »

Concrètement, l'engagement peut prendre de nombreuses formes, selon la volonté, la disponibilité et, surtout, les intérêts des étudiantes et des étudiants. On peut d'emblée penser au rôle d'ambassadrice ou d'ambassadeur lors des événements de recrutement (journées portes ouvertes et journée d'accueil). L'escouade formée a le mandat d'accueillir les visiteurs, d'animer les visites guidées, d'assurer une présence aux différents kiosques d'information, de témoigner de leur programme de formation et de la vie étudiante à la Faculté. Plus d'une soixantaine d'étudiants répondent instinctivement à l'appel lors de chaque événement.

Le Centre d'entraide à l'étude représente une autre avenue intéressante pour les étudiantes et les étudiants qui veulent s'investir et mettre du temps et de l'énergie au service de leurs consœurs et confrères. Cette initiative étudiante, qui remonte à 2014, a permis cette année de former une équipe de quelque 40 tutrices et tuteurs bénévoles, supervisés par trois coordonnateurs étudiants, pour offrir de l'accompagnement académique. En 2017-2018, l'équipe a répondu à un nombre record de 400 demandes de tutorat et d'aide.

3 Christian Bossé et Éliane-Marie Gaulin planifient le début de la session du Centre d'entraide à l'étude avec deux de ses coordonnateurs étudiants, Jade Poissant et Vincent Martineau.

« Mon engagement en tant que coordonnatrice au Centre me procure un sentiment d'accomplissement non seulement au niveau personnel, mais également au niveau des autres étudiants et de la Faculté de droit. Le travail d'équipe, la collaboration et l'entraide étudiante, à l'opposé d'un esprit de compétition, permettent d'acquérir bien plus de qualités et de compétences. »

– Jade Poissant.



Il ne s'agit évidemment que d'exemples simples, mais ils illustrent déjà une volonté de faire une différence même durant le parcours universitaire. On pourrait ajouter les mentors du programme Coach-Recrue qui ont pour mandat d'assister un étudiant de 1^{re} année (recrue) pour faciliter son intégration sociale, l'aider dans sa préparation aux examens et répondre à ses questions. La Faculté crée plus de 200 jumelages par année!

S'ajoutent ensuite l'Association générale étudiante de droit (AGED) et la vingtaine de comités qu'elle chapeaute. Autant d'occasions de s'engager au sein de la communauté facultaire et de faire une différence. L'AGED permet souvent une première expérience électorale, laquelle sème parfois quelque chose dans l'esprit des représentantes et représentants élus.

Chaque année, les comités se multiplient au gré de l'apparition de nouveaux thèmes rassembleurs et de l'évolution des valeurs sociales auxquelles la communauté étudiante

adhère. À titre d'exemples, on peut notamment penser à Pro Bono Students Canada (PBSC), à Avocats sans frontières (ASF), au Comité de droit criminel et pénal (CDCP), au Comité de droit notarial, au Club de droit des affaires et investissement (CDAI), à SimONU, au Comité Féministe, à Enactus, au Comité de droit animal, au Comité du droit de la santé, au Comité droit autochtone, au Comité Droit Vert l'Avenir et au Comité diversité. Ce vaste éventail d'activités démontre bien que les étudiantes et les étudiants de la Faculté sont motivés, inspirés et visiblement déjà très engagés.

On pourrait continuer longtemps en abordant le riche programme d'activités cliniques permettant d'agir concrètement dans les milieux communautaires, à l'aide juridique ou ailleurs, ainsi que toutes les expériences de proximité et de « vraie vie » que rendent possibles les différentes cliniques juridiques mises en place à la Faculté, mais l'idée est plutôt de saisir d'où provient cette soif d'engagement de plus en plus marquée.

LES VALEURS

Les raisons et les arguments présentés lorsqu'un nouveau projet est soumis aux Affaires étudiantes sont aussi diversifiés que convergents. Selon la secrétaire de faculté et directrice des Affaires étudiantes, Me **Éliane-Marie Gaulin** (LL.B. 1984, LL.M 2013), la motivation première des étudiantes et des étudiants qui ont mis sur pied un nouveau comité à la Faculté de droit est le désir de changer les choses, d'apporter une réelle contribution à un projet qui les interpelle directement sur le plan de leurs valeurs. « Certains choisiront de consacrer du temps à la défense des droits des animaux, tandis que d'autres, ayant subi de l'exclusion durant leur parcours scolaire

par rapport à leur orientation sexuelle ou leur origine ethnique, souhaiteront faire partie d'un comité qui favorise l'inclusion. Ces étudiantes et étudiants ont soif de justice et veulent, plus souvent qu'autrement, défendre la veuve et l'orphelin. L'appartenance à un comité leur permet de répondre à un besoin de s'engager, et à cette volonté de trouver un sens à leur formation, qui va bien au-delà des notions théoriques et de la performance académique. C'est véritablement

« La motivation première des étudiantes et des étudiants qui ont mis sur pied un nouveau comité est le désir de changer les choses, d'apporter une réelle contribution à un projet qui les interpelle directement sur le plan de leurs valeurs. »
– Éliane-Marie Gaulin

4 Les membres du Comité droit autochtone et du Comité de droit criminel et pénal, lors d'une activité organisée conjointement.

un moyen pour eux de contribuer à la création d'un monde meilleur.» Elle ajoute que cet engagement n'est pas fait dans le but de constituer un ajout au CV : il nourrit généralement des idéaux beaucoup plus grands!

Bien que la Faculté se soit donné le mandat parallèle de véhiculer et de transmettre certaines valeurs fondamentales comme le respect, la collaboration, l'entraide et l'engagement, il est intéressant de s'interroger sur l'origine de la soif d'engagement social, communautaire ou facultaire observée au sein de la communauté étudiante.

Selon Me Gaulin, cette volonté n'est pas le fruit du hasard. « Il faut savoir que les cohortes d'étudiantes et d'étudiants qui sont admises à la Faculté de droit depuis quelques années représentent une génération en quête de sens et se sentent directement interpellées par de grands enjeux de société : équité sociale, protection de l'environnement, liberté d'expression, etc. » La Faculté n'a donc pas modifié son approche; elle s'est simplement adaptée pour soutenir activement les initiatives qui émergent de cette génération d'étudiants plus engagés. Elle vient ainsi alimenter cette volonté de faire une différence, de contribuer à une société plus juste, inclusive et ouverte. La Faculté souhaite aussi démontrer qu'au-delà des connaissances, c'est la combinaison d'un ensemble d'expériences qui, au fil du parcours étudiant, permet aux juristes de réellement se démarquer sur le marché du travail.

Rappelons que c'est un tout que les employeurs recherchent. Selon Christian Bossé, les différentes valeurs que les étudiantes et les étudiants de la Faculté réussissent à s'appropriier parallèlement à leur formation contribuent à enrichir ce tout. « Ils se démarquent dans les milieux de travail par leur esprit de communauté, leur sentiment d'appartenance et leur forte inclinaison au travail collaboratif et à l'entraide. Ils évoluent davantage dans une perspective collective et ne sont pas en compétition les uns avec les autres. »

LA POLITIQUE

Il était plus tôt question de la possible naissance, lors du passage à la Faculté, d'un attrait ou d'une vocation pour les mandats représentatifs ou les postes électifs. Par exemple, celles et ceux qui se voient confier par leurs pairs un mandat au sein d'une association étudiante peuvent parfois être les premiers à entendre l'appel de la politique. Celui-ci peut aussi être entendu suivant d'autres expériences. Peu importe le moment ou les circonstances, bon nombre de juristes seront un jour ou l'autre tentés par l'arène politique.

Ce fut le cas du professeur **Guillaume Rousseau** (LL.B. 2003, LL.D. 2012). Très politisé depuis longtemps, omniprésent sur les médias sociaux et au sein de sa communauté, il ne pouvait s'abstenir de tenter sa chance. C'est ce qu'il a fait lors des plus récentes élections provinciales. Il représentait le Parti québécois dans la circonscription de Sherbrooke. Défait par la candidate de Québec solidaire, seul l'avenir nous dira si l'engagement politique de Guillaume Rousseau prendra une nouvelle forme avant longtemps.

Maintenant, en prenant volontairement un peu de recul par rapport à ces élections, il est très intéressant d'analyser plutôt le fond de la démarche, la motivation qui pousse un avocat, un juriste, un professeur de droit à faire le saut. Selon le professeur Rousseau, l'instinct de base vient souvent des parents. « Des parents engagés ont plus de chances d'avoir des enfants engagés. Puis, ça vient d'un désir de pouvoir en faire plus. Comme avocat ou professeur, on peut s'impliquer dans plusieurs causes et influencer la société de diverses manières. Cependant, à un moment donné, on touche les limites de l'influence que l'on peut avoir comme simple citoyen non élu. » Il ajoute que les raisons fondamentales qui poussent à l'action sont liées à la fois à un désir de contribuer positivement à l'avancement de valeurs ou de projets et au plaisir que procure le travail d'équipe, surtout avec des gens qui partagent ces valeurs.



« L'engagement, c'est le don de soi au nom de valeurs qui nous dépassent. »

– Guillaume Rousseau

Quand on lui demande pourquoi les juristes sont si nombreux en politique, il répond que la formation juridique est fort pertinente pour quiconque veut devenir un élu et donc un législateur qui doit voter des lois ou des règlements. « C'est une chose d'avoir des valeurs et des projets à défendre politiquement, mais ensuite il faut savoir comment les traduire sur le plan technique et cela se fait grâce aux lois et règlements, des outils au cœur de la formation du juriste. Et parmi les valeurs véhiculées à la Faculté, plusieurs peuvent motiver un engagement politique, qu'on pense à la défense de la liberté d'expression ou à celle de la démocratie. »

À une question semblable, la députée de Montarville et ministre de la Culture et des Communications au sein du gouvernement de la Coalition Avenir Québec, **Nathalie Roy** (LL.B. 1988), considère également que l'un des gros avantages d'une formation juridique dans le cadre d'une carrière politique, notamment



6

en commission parlementaire, est de bien comprendre les lois. « On est vraiment dans le quotidien : la rédaction, la création de la loi. Comme juriste, on comprend la mécanique, la procédure, le titre, les chapitres. »

Avait-elle donc tracé un chemin vers la politique en faisant un détour par le droit? Pas du tout. « Je faisais mon droit et je voulais être avocate

pour devenir journaliste; c'était clair. Même mes collègues de l'époque vous le diront. Je me disais qu'une formation en droit était une formation tellement large, tellement belle, qu'elle m'aiderait à devenir journaliste généraliste. » Elle se souvient d'ailleurs que l'un de ses professeurs disait qu'il y avait des contrats absolument partout dans la vie. « Vous achetez un paquet de gomme, c'est un contrat. Vous prenez l'autobus,

c'est aussi un contrat. Et j'avais trouvé ça fascinant. C'est vrai que le droit gère sans qu'on le sache, même sans qu'on le voie, toute l'activité humaine. Nous vivons dans une société de droit. » Elle ajoute que sa formation en droit l'a aussi énormément aidée à poser des questions. Il va sans dire que cet acquis lui est aujourd'hui aussi utile en qualité de Ministre qu'il ne pouvait l'être à titre de juriste ou de journaliste.

« Si vous croyez en certaines choses, si vous croyez en plus de justice, si vous croyez en plus d'équité, engagez-vous! Il faut arrêter de mettre les élus sur un piédestal : ce ne sont que des citoyens qui ont décidé de s'impliquer. » Selon Nathalie Roy, il suffit de répondre à l'appel quand, dans sa vie professionnelle, on considère que l'on est prêt à faire le saut pour essayer de faire une différence. Comme journaliste, elle rapportait des faits. Maintenant, elle peut aussi poser des gestes. Plus généralement, cet appel s'applique aussi bien à la politique qu'à toutes les formes d'engagement et la formule du professeur Guillaume Rousseau est assez éloquente. Peu importe la nature de l'engagement visé, le type de mission poursuivie ou la portée de ses objectifs personnels ou professionnels, « l'engagement, c'est le don de soi au nom de valeurs qui nous dépassent. »



7

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Dans le cadre du Défi Kayak Desgagnés, **Alexandra Turgeon**, étudiante à la maîtrise en droit et politiques de la santé, a effectué la plus longue randonnée en Kayak au monde, soit 260 kilomètres sur le Saint-Laurent. L'argent amassé a été remis à l'organisme Jeunes musiciens du monde, qui permet à des enfants défavorisés de Montréal, Sherbrooke, Québec et Kitcisakik d'avoir accès à des cours de musique.

6 Catherine Windisch, Héroïse Poulin-Therrien et Émilie Cloutier.

7 La collaboration et l'entraide sont des valeurs grandement prônées à la Faculté. Session de travail avec Ariane Joazard-Bélizaire, Megan Leschier, Alexandra Ferland et Alizée De Sorgher, étudiantes en droit international et politique internationale appliqués.

ÉCHOS DE LA FACULTÉ



15
NOVEMBRE

RÉCOMPENSER LA PERSÉVÉRANCE, L'ENGAGEMENT ET LA DISCIPLINE

C'est dans une atmosphère festive et conviviale que s'est déroulée la 28^e édition du Gala du mérite étudiant de la Faculté le 15 novembre dernier. Cette année encore, grâce à la générosité des donatrices et donateurs, 277 étudiantes et étudiants ont reçu près de 300 000 \$ en bourses et en prix. La soirée a non seulement permis de saluer l'excellence et la qualité du dossier académique, mais aussi différentes dimensions importantes du parcours universitaire telles que l'engagement bénévole dans la communauté, la reconnaissance par les pairs, le leadership, l'expérience professionnelle, l'excellence sportive et l'entraide.

Le doyen **Sébastien Lebel-Grenier** a tenu à souligner l'importance de ce gala, insistant sur la nécessité de féliciter l'excellence des étudiantes et étudiants méritants, la contribution de l'ensemble des personnels de la Faculté ainsi que l'engagement des partenaires et donateurs sans qui l'événement ne pourrait se tenir.

Cette soirée, une nouvelle fois coanimée par Me **Éliane-Marie Gaulin** (LL.B. 1984, LL.M. 2013) et Me **Alexandre McCormack** (LL.B. 2005), fut mémorable et empreinte de fierté. Les lauréates et lauréats ont d'ailleurs pu sentir cette fierté à travers le témoignage inspirant de Me **Joëlle Boisvert** (LL.B. 1987), Grande ambassadrice de l'Université de Sherbrooke et donatrice : « Si vous êtes ici ce soir, c'est que vous avez travaillé très fort et vous méritez, toutes et tous, la reconnaissance qui vous est faite dans le cadre de

ce gala. Je vous félicite et je vous encourage à continuer parce que les efforts que vous faites aujourd'hui dans vos études vont payer plus tard lorsque vous allez entamer la carrière que vous allez choisir dans le futur. »

Par ailleurs, comme nouveauté cette année, la Faculté a souhaité reconnaître le travail exceptionnel de 37 étudiantes et étudiants dévoués et disponibles œuvrant au Centre d'entraide à l'étude. Cette initiative étudiante se veut un moyen d'offrir de l'accompagnement académique par l'entremise d'une équipe de bénévoles. Au cours de l'année 2017-2018, les tutrices et les tuteurs ont répondu à un nombre record de 400 demandes de tutorat et d'aide académique.

Félicitations à l'ensemble des lauréates et lauréats!



1 Invités d'honneur | Sébastien Lebel-Grenier, Manlio Del Negro (LL.B. 1983), Robert Hall (LL.B. 1983), Jean-Pascal Lemelin, Daniel Grégoire (LL.B. 1984), Luc Borduas (LL.L. 1978), Suzanne Philips-Nootens (LL.B. 1980), Joëlle Boisvert (LL.B. 1987), Sylvain Mercier, Louis Bossé, Alexandre Grenier (LL.B. 1980), Valérie Héon, Maurice Paré (LL.B. 1989, DDN 1990), Letta Wellinger (LL.B. 2015), Roberto Savarese (LL.B. 2005), Hugo Champoux (LL.B. 2001), Justin Gravel (LL.B. 2006), Raymond-Mathieu Simard (LL.M. 1991), Éric Beauchesne, Antoine Aubry Duperré (LL.B. 2004, DDN 2006), François Sylvestre (LL.B. 1990, DDN 1991), Caroline Martel et Élisabeth Brière (LL.B. 1990, DDN 1991).

MERCI À NOS DONATEURS

Association de droit Lord Reading
 Association générale étudiante de droit (AGED)
 Barreau du Québec
 Bereskin & Parr
 Bernard et Brassard, Avocats d'affaires
 Cascades
 Chambre des notaires du Québec
 Davies Ward Philips & Vineberg
 Dentons
 Éditions Yvon Blais
 Fasken Martineau
 Fonds Chénier-Picard
 Fonds de la Faculté de droit
 Fonds Guy-R. Landry – Monty Sylvestre S.E.N.C.
 Fonds institutionnel de l'Université de Sherbrooke
 Fonds Maurice-Delorme
 Fonds Marcel-Guy
 Fonds Richard-Crépeau
 Fournier Demers Bureau Borduas
 Grondin Savarese
 Groupe financier Banque TD
 Groupe de recherche sur les Stratégies et les Acteurs de la Gouvernance Environnementale (SAGE)
 Joli-Cœur Lacasse
 La Personnelle
 Lavery Avocats
 L'honorable Danielle Côté
 L'honorable Manlio Del Negro
 L'honorable Mark Philippe
 L'honorable Myriam Lachance
 L'honorable Pierre E. Audet
 Magistrature du district judiciaire de Saint-François
 Monette Barakett
 Monty Sylvestre
 Norton Rose Fulbright
 Osler
 Roy, Bélanger avocats
 Suzanne Philips-Nootens
 Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke
 Wilson & Lafleur



2 Bourse Dentons | Élodie Guay, Dary-Anne Tourangeau, Simon Maxime Labelle, Audrey Marier et Sophie Ba reçoivent la bourse de 2 000 \$, remise par Caroline Martel.

3 Bourse La Personnelle – Mémoire | Nicolas Proulx reçoit la bourse de 1 500 \$, remise par Guillaume Rousseau.

4 Bourse d'excellence Marcel-Guy | Josiane Rioux-Collin reçoit la bourse de 5 000 \$, remise par Patrick Mignault.

5 Bourse Osler | Mathieu Morin reçoit la bourse de 1 000 \$, remise par Félix-Antoine Duchesne et Samuel Alary.

6 Bourse Roy, Bélanger avocats | Samuel Labrecque reçoit la bourse de 2 000 \$, remise par Alexandre Grenier.

7 Bourse du juge Mark Philippe | Alexis Wawanoloath reçoit la bourse de 1 500 \$, remise par Julie Philippe.

8 Bourse du juge Pierre E. Audet | Andréanne Baillargeon reçoit la bourse de 1 000 \$, remise par Marie-Claude Desjardins.

9 Bourse d'excellence aux études supérieures – Maîtrise | Yezhou Shen reçoit la bourse de 20 000 \$, remise par Jean-Pascal Lemelin et Sébastien Lebel-Grenier.

10 Palmarès du doyen – 2^e année | Les étudiants de 2^e année qui figurent au palmarès.

22
SEPTEMBRE

CÉLÉBRER UN NOUVEAU DÉPART



C'est la persévérance et la détermination des diplômées et diplômés qui les mènent à la réussite de leurs études. La Faculté de droit tient toujours à souligner ce succès au cours de deux événements marquants : la collation des grades et la cérémonie de remise des diplômes de 2^e cycle.

Le 22 septembre dernier, les 2 983 diplômés présents sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke ont vécu une journée mémorable de célébration à l'occasion de la collation des grades. Parmi eux, 262 fiers diplômés provenaient de la Faculté de droit et du Centre d'études du religieux contemporain. Cette journée a marqué la fin d'une époque, celle d'un cheminement scolaire riche en apprentissages et en expériences.

Lors de cette journée empreinte de fébrilité, le vert et l'or étaient à l'honneur. En effet, la magie a une fois de plus opéré lors du rituel d'investiture, en offrant un spectacle grandiose aux quelque 12 000 personnes réunies au stade extérieur. Le sentiment d'appartenance a atteint son plus haut sommet au moment du retournement de la cape qui investit officiellement les finissantes et finissants des couleurs de leur *alma mater*.

C'est une cohorte électrisante qui a ensuite fait son entrée devant proches et amis réunis sous le chapiteau facultaire; il était possible de lire sur les visages un grand sentiment d'accomplissement et d'allégresse. **Simon Bouthillier** et **Sophie Ladouceur-Taschereau**, fiers porte-parole de la cohorte, ont livré un message authentique et vif de sens. « La collation des grades, c'est [...] aussi l'occasion de prendre un moment de réflexion pour apprécier les personnes que nous sommes devenues, au cours de ce passage à la Faculté de droit, et pour nous féliciter du chemin parcouru, des sacrifices effectués et du travail accompli. »

L'événement a aussi permis de souligner le prix Reconnaissance de la qualité de l'enseignement remis au professeur **Stéphane Bernatchez**. « Avec sa créativité et son originalité, il a su vous intéresser, vous faire aimer et maîtriser des matières et des sujets qui vous paraissaient peut-être arides a priori. Subtilement, dans le plaisir, il vous a poussés à vous questionner, à réfléchir et à voir plus loin », a affirmé la professeure **Louise Bernier**.

1 Les porte-parole de la cohorte 2018, Simon Bouthillier et Sophie Ladouceur-Taschereau.



JAMES ANAYA, DOCTEUR D'HONNEUR

Suivant la recommandation de la Faculté de droit, l'Université de Sherbrooke a aussi profité de la collation des grades pour décerner un doctorat honorifique institutionnel au professeur James Anaya. Elle reconnaissait ainsi le modèle qu'il représente pour les membres de la communauté universitaire et pour la société.

Diplômé de droit de l'Université Harvard, James Anaya amorce sa carrière à titre d'avocat en représentant des autochtones et d'autres groupes minoritaires. Il est déjà reconnu à cette époque comme l'un des « 20 young lawyers who make a difference ». Il signe ensuite *Indigenous Peoples in International Law*, un traité d'envergure qui influencera même l'état du droit des peuples autochtones; les Nations unies le nomment donc rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones en 2008. Maintenant doyen de la Faculté de droit de l'Université du Colorado à Boulder, le professeur Anaya continue d'être un acteur incontournable en matière de droit des peuples autochtones.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES DE 2^e CYCLE

Quelque 40 diplômées et diplômés en common law et droit transnational ont aussi célébré leur réussite lors de la cérémonie de remise des diplômes de 2^e cycle tenue le 27 octobre. Cet

événement plus intime et personnalisé illustre très bien le caractère humain de la formation prodiguée à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.



2 James Anaya, docteur d'honneur institutionnel.

3 Louise Bernier, Stéphane Bernatchez et Sébastien Lebel-Grenier.

4 Les diplômées et diplômés de common law et droit transnational, entourés de quelques membres du personnel de la Faculté.

LA PAROLE AUX DIPLÔMÉS



CELYA BELAYADI

« Le programme de common law est plutôt exigeant, mais vraiment enrichissant. C'est un enseignement en profondeur qui nous permet de comprendre la raison d'être des règles de droit et d'ainsi avoir plus de perspective lorsque vient le temps de les appliquer. De plus, souhaitant faire carrière en droit fiscal, la connaissance de la common law est un avantage pour interpréter la Loi de l'impôt, puisqu'il s'agit d'une loi fédérale! »

– Celya Belayadi, baccalauréat en droit, diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational



SAMUEL HARRIS

« La cérémonie représente la reconnaissance d'un accomplissement devant nos collègues de classe, nos familles et la Faculté. Mon souvenir en est une collection de bons moments : toutes les heures passées dans la salle de classe, jour après jour, où nous avons appris tellement de sujets enseignés par des professeurs passionnés. Certains diront que ça a l'air plate, de s'asseoir et d'écouter, mais pour moi, l'UdeS était un foyer dynamique! »

– Samuel Harris, baccalauréat en droit, diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational



RÉAL HOUDE

« Je suis enchanté par cette université qui a osé proposer un parcours interdisciplinaire inédit en études du religieux contemporain en cette époque de questionnement socioreligieux et politique. J'y ai rencontré des personnes allumées, intègres et intéressantes (collègues et professeurs) dans le cadre de cours et de séminaires variés, et j'ai beaucoup appris à travers les lectures, le travail de recherche, la rédaction et la soutenance de ma thèse de doctorat. »

– Réal Houde, doctorat en théologie (à droite), en compagnie de son directeur de thèse, le professeur Marc Dumas.



SAHI JUSTIN HOUNNIBO

« Le souvenir de mon passage à l'UdeS, ayant été deux fois récipiendaire de la Bourse Suzanne Philips-Nootens en 2016 et en 2017, repose sur la reconnaissance de mon « haut niveau de motivation, de persévérance, de résilience et d'assiduité » dans ma démarche de poursuite d'études supérieures. »

– Sahi Justin Hounnibo, maîtrise en droit de type recherche

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

LOUIS MARQUIS REÇOIT LA MÉDAILLE PAUL-ANDRÉ-CRÉPEAU

Dans le cadre du cocktail de l'Association du Barreau canadien, Division du Québec (l'ABC-Québec), tenu le 28 novembre dernier, le professeur **Louis Marquis** (LL.B. 1986) s'est vu décerner la Médaille Paul-André-Crépeau.

Cette distinction reconnaît la contribution remarquable et inestimable du professeur Marquis à l'avancement des aspects internationaux du droit privé et du droit commercial ici et à l'étranger. Concrètement, les mandats qu'il a réalisés aux fins de réformes législatives et judiciaires, les projets de développement international qu'il a menés, ainsi que son influence durable en matière de recherche et sa riche contribution en enseignement, faisaient de lui le candidat idéal pour recevoir ce prix.

Félicitations pour cet honneur prestigieux!



SAVIEZ-VOUS QUE ?

Lors du même cocktail de l'ABC-Québec, **Kristine Plouffe-Malette** (LL.D. 2018) a également reçu une distinction. Elle a en effet été récompensée du Prix Michel-Robert et d'une bourse de 2000 \$ pour sa thèse de doctorat. Celle-ci, intitulée « Moralité publique : pour une interprétation renouvelée de l'exception commerciale à l'Organisation mondiale du commerce par la jurisprudence des droits de la personne », sera conséquemment publiée aux Éditions Yvon Blais.

NATHALIE VÉZINA HONORÉE PAR LE BARREAU DU QUÉBEC

La professeure **Nathalie Vézina** pourra dorénavant ajouter l'abréviation de l'expression latine *Advocatus Emeritus* (Ad. E.) à sa signature. Cette distinction honorifique, pleinement méritée, vient attester la richesse de son parcours et l'importance de sa contribution à titre de professeure et de chercheure, ainsi que son engagement soutenu envers la profession.

Membre du Barreau du Québec depuis 1989, la professeure Vézina enseigne la responsabilité civile et le régime des obligations, en plus d'assurer la présidence du Comité de discipline de l'Université depuis une douzaine d'années et de superviser les activités pédagogiques en anglais juridique. En septembre 2006, la Faculté lui a remis le prix Reconnaissance de la qualité de l'enseignement.

Par ailleurs, Nathalie Vézina contribue aux activités de l'École du Barreau, notamment par la rédaction de matériel pédagogique. Elle participe aussi à différentes activités de formation continue auprès du Service de la formation permanente du Barreau du Québec, de l'Association du Barreau canadien, du Conseil de la magistrature du Québec et de l'Institut national de la magistrature. Elle est présidente de l'Association québécoise de



droit comparé (AQDC) et membre de l'Académie internationale de droit comparé.

Toutes nos félicitations à la professeure Vézina!

1 Louis Marquis en compagnie de Me Audrey Boctor, présidente de l'ABC-Québec.

2 Nathalie Vézina



CRÉER DES PONTS ENTRE AUTOCHTONES ET ALLOCHTONES

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS AUTOCHTONES

Il y a un an déjà, la Faculté bonifiait sa politique d'admission afin de favoriser l'accès aux études en droit pour les candidates et candidats autochtones. Cette mesure s'inscrivait dans un ensemble d'actions entreprises pour appuyer la réussite et l'intégration. Force est de constater les retombées positives pour la communauté facultaire. En effet, deux activités ayant pour objectifs de la rapprocher des valeurs autochtones et de créer des ponts entre les communautés ont eu lieu au cours de l'automne.

Le 25 septembre, une cérémonie d'accueil volontairement intime a permis de souligner d'une façon particulière l'arrivée des étudiantes et étudiants autochtones. Animée par Me **Pascale O'Bomsawin** (LL.B. 1994), Abénaquise, et Me **Julie Philippe** (LL.B. 2003), Innue et coordonnatrice au recrutement et aux affaires autochtones à la Faculté, la cérémonie a commencé avec le rite traditionnel du *smudging*. Le principe de cette fumigation consiste

à brûler l'une ou plusieurs des quatre plantes sacrées dans la tradition autochtone (le cèdre, la sauge, le tabac et le foin d'odeur) dans un coquillage ou un petit contenant représentant l'eau. Ce dernier est soutenu par un support fait de bois, qui représente la terre. La flamme représente bien entendu le feu, tandis que l'air est représenté par la fumée qui émane des herbes une fois éteintes. Le *smudging* a pour but de purifier l'esprit, le corps et le cœur.

Au cours de la cérémonie, madame O'Bomsawin a présenté son bâton de parole, objet issu de la tradition autochtone, afin de laisser place à de touchants témoignages. Une ambiance sereine, des partages éloquentes et un désir commun de faire tomber les barrières entre les communautés : chacune des interventions a contribué à la beauté de l'événement.

CONFÉRENCE DE MATTHEW JEFFERSON



Le 12 novembre dernier, le Comité droit autochtone et le Comité de droit criminel et pénal de la Faculté ont organisé une soirée sous le thème des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées au Canada. L'événement avait pour but de sensibiliser la communauté allochtone aux réalités autochtones, plus précisément à celle des nombreuses disparues. Suivant le traditionnel rite du *smudging* et le visionnement du documentaire *Highway of Tears*, Matthew Jefferson, l'invité de la soirée, a raconté son émouvant périple.

Il traverse actuellement le Canada à la marche afin de sensibiliser les gens aux femmes autochtones disparues et assassinées au Canada, et ce, à la suite de la disparition de sa tante le 14 octobre 2017, non loin de Smithers, une petite ville de Colombie-Britannique située le long de la tristement célèbre « Highway of Tears ». Cette route d'environ 720 km joint Prince George et Prince Rupert. La région étant très pauvre, les locaux doivent faire de l'« auto-stop » pour se déplacer entre les villes. C'est malheureusement l'une des causes des nombreuses disparitions.

Les discussions qui ont suivi ont donné lieu à de grandes réflexions et mené à une conclusion forte de sens : l'une des meilleures façons d'agir est de parler davantage de la cause autochtone et des femmes disparues et assassinées, comme le fait actuellement M. Jefferson à travers le Canada.

1 La cérémonie d'accueil a réuni une trentaine de personnes.

2 Le rituel du *smudging* préparé par Matthew Jefferson.

TROIS NOUVEAUX MEMBRES SE JOIGNENT AU CORPS PROFESSORAL



CHARLES-ÉTIENNE DANIEL

Charles-Étienne Daniel (LL.B./M.Sc. biologie 2010) est titulaire d'un baccalauréat en droit avec cheminement en biotechnologie et d'une maîtrise combinée en biotechnologie moléculaire et droit de l'Université de Sherbrooke. Il complète actuellement son doctorat en droit à la Faculté de droit et à l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT) de l'Université de Sherbrooke.

Au cours de ses études, il a obtenu différentes bourses reliées à ses travaux de recherches interdisciplinaires, notamment une bourse de doctorat NE³LS décernée conjointement par les trois Fonds de recherche du Québec (FRQSC, FRQNT et FRSQ).

Les recherches de Charles-Étienne Daniel se concentrent sur l'encadrement normatif du développement de la robotique interactive. Il s'intéresse également aux différents enjeux éthiques, légaux et sociaux relatifs au droit et à la gouvernance du développement des technologies émergentes, telles que les nanotechnologies, les biotechnologies et l'intelligence artificielle.



MARIE-HÉLÈNE DUFOUR

Marie-Hélène Dufour détient une maîtrise en droit de la London School of Economics and Political Science ainsi qu'un baccalauréat en droit de l'Université Laval. Elle complète présentement un doctorat à la Faculté de droit de l'Université Laval, à la faveur d'une bourse du CRSH. Ses travaux portent sur l'analyse des règles de droit civil régissant l'exécution des contrats d'entreprise et sur leur application lors de la réalisation de projets de construction dans un contexte de grand chantier.

Elle a exercé pendant près de dix ans comme avocate en pratique privée dans le secteur des litiges civils et commerciaux. Depuis le début de ses études doctorales, elle agit régulièrement en tant qu'avocate-conseil en droit de la construction.

Ses intérêts de recherche se situent en droit civil et, outre le droit de la construction, portent principalement sur le droit des obligations et des contrats nommés ainsi que sur la théorie des contrats.



ANDRÉANNE MALACKET

Andréanne Malacket détient un baccalauréat et une maîtrise en droit avec mentions d'excellence de la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Membre du Barreau du Québec depuis 2006, elle termine actuellement des études doctorales au sein de cette même faculté, où elle a enseigné le droit familial de 2011 à 2018 à titre de chargée de cours.

Au cours de ses études supérieures, la professeure Malacket s'est valu plusieurs prix et bourses, dont le prix Henri Capitant pour le meilleur mémoire de maîtrise en droit privé, en 2011, ainsi qu'une bourse de doctorat Joseph-Armand Bombardier du CRSH.

Ses recherches s'intéressent au droit de la famille, tant patrimonial qu'extrapatrimonial, ainsi qu'à la dévolution des successions, notamment l'absence de vocation successorale *ab intestat* du conjoint de fait en droit québécois dans une perspective sociohistorique et constructiviste, à la lumière de la diversité des modèles familiaux et conjugaux et en lien avec une éventuelle réforme du droit de la famille.



Mélanie Bourassa Forcier* et Anne-Marie Savard, dir., *Droit et politiques de la santé*, 2^e édition, Montréal, LexisNexis, 2018, 1192 p.

* Professeure à la Faculté

La seconde édition de l'ouvrage reprend la quasi-totalité des chapitres que l'on trouvait dans la première édition, après avoir été modifiés et bonifiés en fonction des importantes réformes qu'a subies le réseau de la santé et des services sociaux suivant l'élection du gouvernement du Parti libéral en avril 2014. Le résultat de ce travail colossal a été rendu possible grâce à la précieuse collaboration de 32 auteurs ayant retravaillé 23 chapitres se répartissant de manière similaire à la première édition.



David Koussens* et Catherine Foisy, dir., *Les catholiques québécois et la laïcité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, 402 p.

* Professeur à la Faculté

Faisant suite au colloque du même nom tenu en décembre 2016, cet ouvrage est particulièrement novateur sur les liens entre religion et politique au Québec. À partir des principaux débats politiques et juridiques qui ont contribué à dissocier les normativités civiles et religieuses depuis la Révolution tranquille, l'ouvrage décortique les multiples logiques, positionnements et argumentaires de ceux qui ont compté parmi les principaux acteurs de la laïcité québécoise : les catholiques. Qui sont-ils? Quels discours ont-ils portés dans les débats laïques et comment ont-ils appuyé le processus de laïcisation du Québec ou s'y sont-ils opposés?



Catherine Régis, Lara Khoury et **Robert P. Kouri***, dir., *Health Law at the Frontier. Les rencontres en droit de la santé*, volume 2, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2018, 442 p.

* Professeur à la Faculté

En juin 2017 avait lieu la deuxième édition des Rencontres en droit de la santé/Health Law Academic Seminars, sous le thème Health Law at the Frontier/Le droit de la santé aux frontières. Quatorze spécialistes canadiens et étrangers se sont réunis pour explorer le thème de la frontière en santé, qu'elle soit géographique, sociale ou technologique. Ce volume regroupe les textes de leurs conférences.



Derek McKee, **Finn Makela*** et Teresa Scassa, dir., *Law and the "Sharing Economy"*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2018, 452 p.

* Professeur à la Faculté

La montée rapide des plateformes de l'économie du partage a généré beaucoup de controverses. *Law and the "Sharing Economy"* porte un regard juridique et interdisciplinaire sur les défis posés par ce phénomène pour le travail, le marché, la technologie et la réglementation. Issu d'un colloque international tenu à l'Université de Sherbrooke en 2017, le volume comprend des textes de chercheurs chevronnés sur les enjeux juridiques soulevés par l'économie du partage, ainsi que par certaines des plateformes les plus importantes, notamment Uber et Airbnb.



Aux Éditions de la RDUS

Pierre Lemieux, *Droit administratif, doctrine et jurisprudence*, 7^e édition, Sherbrooke, Éditions de la RDUS, 2018, 1108 p.

Le présent ouvrage vise à dégager les grands principes du contrôle judiciaire de l'administration publique. Chacune de ses sections contient un exposé doctrinal, la reproduction de la jurisprudence fondamentale et une liste sélective d'arrêtés pertinents aux points de droit abordés. Avant tout guidé par des préoccupations d'ordre pédagogique, l'auteur s'adresse surtout aux étudiants en droit, mais l'ouvrage intéressera également les praticiens du droit.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Les professeurs **Mélanie Bourassa Forcier**, **Stéphane Bernatchez** et **Louise Bernier** mettront à profit leur expertise au sein du nouvel Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique. L'Observatoire regroupera près d'une vingtaine d'établissements universitaires et collégiaux, de même que près de 90 centres de recherche. Ses membres travailleront en collaboration avec des organismes gouvernementaux, de la société civile et du secteur privé québécois, canadiens et internationaux. Des mandats de recherche, de veille, de formation, de consultation publique et de recommandation en matière de lois et de politiques publiques, visant à encadrer les développements de l'intelligence artificielle, structureront les activités de cette nouvelle entité scientifique.

Par ailleurs, la professeure Bourassa Forcier a également été nommée rédactrice en chef pour Les Cahiers de propriété intellectuelle.



L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE TOUJOURS PREMIÈRE AU CANADA POUR LA SATISFACTION DE SES ÉTUDIANTS

Pour une troisième année consécutive, l'Université de Sherbrooke se classe première au Canada quant à l'appréciation de ses étudiantes et de ses étudiants parmi les 15 grandes universités canadiennes dotées d'une faculté de médecine. Ces résultats admirables ressortent d'un sondage effectué auprès de plus de 23 000 étudiants universitaires canadiens et ont été publiés dans le magazine Maclean's. Pour mériter cette première place, l'UdeS reçoit la plus haute note dans six des dix aspects de la vie universitaire que les étudiants étaient invités à évaluer dans ce sondage.

L'UdeS se classe ainsi au premier rang canadien pour l'apprentissage expérientiel par la pratique, pour la qualité des relations avec le personnel des services aux étudiants, le personnel administratif, les conseillers pédagogiques, le personnel affecté aux services psychologiques ainsi que pour les mesures préventives à l'égard des agressions à caractère sexuel.

« Ce niveau exceptionnel d'appréciation de nos étudiantes et de nos étudiants nous confirme encore une fois que l'Université de Sherbrooke offre un milieu de vie et d'études extraordinaire, le plus apprécié au Canada. Ces résultats tangibles nous prouvent, collectivement, que nous avons fait les bons choix en plaçant l'étudiant au centre de notre démarche universitaire. C'est toute la communauté universitaire qui peut être fière de miser sur une approche collaborative et une qualité d'interaction qui apporte un contexte d'apprentissage exemplaire » souligne le recteur Pierre Cossette.

FAITS SAILLANTS DU SONDAGE POUR L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

- 1^{er} rang au Canada dans 6 des 10 aspects du sondage étudiant : personnel affecté aux services à la vie étudiante, personnel administratif, conseillers pédagogiques, service de santé psychologique, apprentissage expérientiel et mesures préventives contre les agressions sexuelles.
- 1^{er} rang au Canada dans sa catégorie pour le ratio professeurs/étudiants.
- 1^{er} rang au Canada – toutes catégories – pour la rétention des étudiants à 95,1 %.

« Nous ressentons une grande fierté de faire partie d'une université qui se maintient au premier rang en ce qui a trait à l'apprentissage expérientiel, ce qui prouve encore une fois qu'à l'UdeS, la théorie s'intègre harmonieusement à la pratique », ajoute Vincent Joli-Coeur, président du conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke.

SHERBROOKE, VILLE UNIVERSITAIRE PAR EXCELLENCE AU CANADA

« Nous tenons à féliciter l'Université Bishop's, qui arrive également en première place pour la satisfaction des étudiants dans la catégorie des universités de premier cycle. Nos deux institutions peuvent se targuer d'être les plus appréciées par les étudiants pour poursuivre des études supérieures, ce qui positionne Sherbrooke comme ville universitaire par excellence au Canada », conclut le recteur Pierre Cossette.

L'ADAPTATION DU DROIT AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Par Catherine
Choquette



1



2

MATIÈRE GRISE

Catherine Choquette est professeure à la Faculté de droit depuis 2002. Elle est affiliée au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) depuis 2012.

Biologiste et juriste de formation, Catherine Choquette s'intéresse au droit de l'environnement, au droit de la gouvernance environnementale, à la médiation environnementale et à l'analyse écologique du droit. Elle a obtenu un doctorat (J.S.D.) pour une thèse portant sur l'évaluation des risques environnementaux sous la direction du professeur Cass Sunstein de l'Université de Chicago.

Catherine Choquette est directrice du groupe de recherche sur les Stratégies et les Acteurs de la Gouvernance Environnementale (SAGE) et codirectrice du Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG). Elle est membre de l'Association des biologistes du Québec et du Barreau du Québec.

Les efforts de réduction des gaz à effet de serre (GES) ayant été insuffisants au cours des dernières décennies, les conséquences des changements climatiques font maintenant partie de notre quotidien. Bien qu'il soit encore important de continuer la réduction des GES, on doit aujourd'hui songer à s'adapter aux changements climatiques. Plusieurs études scientifiques décrivent les impacts des changements climatiques et montrent comment de nombreux écosystèmes devront s'adapter pour survivre. Si notre environnement physique est si perturbé, qu'en sera-t-il de notre environnement social? Notre droit devra-t-il aussi « s'adapter » aux changements climatiques? Mes recherches se sont penchées sur cette question au cours des dernières années et, depuis 2018, grâce à une importante subvention du CRSH, une équipe de chercheurs regroupant une vingtaine de biologistes, d'économistes et de juristes de partout au Canada s'est jointe à moi pour élargir la réflexion sur ce sujet.

1 2 Catherine Choquette

LES IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les impacts climatiques sur notre environnement sont nombreux et diversifiés : les réfugiés climatiques; l'augmentation d'événements extrêmes comme les ouragans, les feux de forêt, les inondations; l'érosion des rives et du littoral maritime; la migration de la faune et de la flore vers le nord; l'apparition de nouvelles espèces, parfois envahissantes; la disparition d'espèces indigènes; la propagation de nouvelles maladies et d'insectes ravageurs; etc. L'ampleur des impacts et la synergie entre ces impacts demeurent toutefois empreintes d'incertitude... et qui dit incertitude dit malaise chez les juristes, car incertitude et droit ne font guère bon ménage! Par ailleurs, les changements climatiques ont eu un important impact sur notre société en sensibilisant les gens à la fragilité de notre environnement. L'acceptabilité sociale des atteintes environnementales s'annonce désormais comme un concept incontournable au même titre que le développement durable et le principe de précaution.

UN CHANGEMENT DE PARADIGME AU NIVEAU NORMATIF

Le droit étatique traditionnel se caractérise par sa stabilité et sa prévisibilité. Il s'appuie largement sur des normes rigides, statiques et d'application générale alors que l'incertitude des impacts climatiques requiert des normes flexibles, évolutives et s'appliquant plutôt au cas par cas. Par exemple, les obligations visant la préservation d'un milieu « à l'état naturel » ou la restauration d'un écosystème dans « son état antérieur » deviennent irréalistes ou extrêmement coûteuses dans un environnement en évolution. L'état « normal » ou « naturel » d'un milieu devient un concept éphémère, évolutif, à réévaluer et à redéfinir constamment. Même le concept de « développement durable » perd son sens dans un monde d'incertitude et d'imprévisibilité. L'adoption de normes juridiques traditionnelles demeure efficace tant et aussi longtemps que la résilience des écosystèmes est possible (c.-à-d. leur capacité d'absorber les impacts et de continuer à fonctionner). Toutefois, dès que la capacité de résilience des écosystèmes a atteint sa limite et qu'ils doivent s'adapter aux nouvelles conditions climatiques, ces normes peuvent devenir futiles, inefficaces et inefficaces. On peut penser à l'établissement d'aires protégées pour préserver certaines

espèces en danger. L'habitat à protéger pour une espèce menacée n'est peut-être pas celui où l'espèce vit actuellement, mais plutôt l'habitat qui l'accueillera éventuellement selon les changements climatiques. Cette espèce sera-t-elle considérée comme « envahissante » dans son nouveau milieu ou devra-t-on créer un statut d'espèce « déplacée », fuyant son ancien milieu naturel? Au Canada, l'achigan à petite bouche s'est déjà établi au-delà de son aire habituelle de distribution, le renard roux compétitionne aujourd'hui avec le renard arctique. L'équilibre des écosystèmes actuels est déjà perturbé par l'arrivée de nouveaux joueurs (maladie de Lyme, dendroctone du pin). Les normes visant la conservation d'espèces spécifiques devront peut-être devenir plus flexibles et viser plutôt la conservation d'une « diversité biologique », peu importe la composition exacte de cette biodiversité, ou connecter les aires protégées en réseaux pour créer des couloirs de migration vers le nord ou vers des habitats plus propices. Il y a toutefois une distinction importante à faire entre l'adoption d'une norme traditionnelle visant l'adaptation aux changements climatiques et une norme « adaptée » aux changements climatiques. Par exemple, le Coastal Resources Management Council (CRMC) du Rhode Island, aux États-Unis, a adopté une norme traditionnelle interdisant désormais d'utiliser des techniques lourdes contre l'érosion telles que les revêtements, cloisons, digues, piliers, brise-lames ou jetées. Il a également adopté une norme « adaptée » qui permet d'utiliser des techniques expérimentales de contrôle de l'érosion pour une durée limitée et sous condition d'en évaluer la pertinence. Ce changement de paradigme normatif favorise la créativité et la flexibilité pouvant être nécessaires en période de transition climatique, mais plonge aussi le droit dans un profond questionnement sur l'efficacité et le contrôle de la norme.

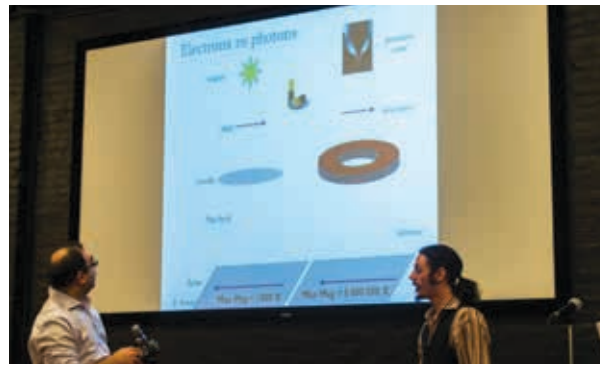
UN CHANGEMENT DE PARADIGME AU NIVEAU PROCESSUEL

Contrairement à la norme traditionnelle, l'adoption de normes « adaptées », plus flexibles, requiert la mise en place d'un mécanisme performant de suivi, d'évaluation et de révision de l'expression de la norme pour s'assurer de sa pertinence et de son optimalité. Ce mécanisme doit inclure : 1) l'instauration effective d'une gestion intégrée qui demeure, à ce jour, encore



laborieuse au Québec, mais qui est nécessaire pour proposer des solutions d'adaptation prenant en compte la complexité et la synergie des impacts; 2) l'application d'une gestion adaptative, reposant sur un processus de rétroaction, formel et continu, qui évalue l'efficacité, l'effectivité et l'efficacité des solutions proposées et permet de changer de stratégie en temps opportun; 3) l'établissement d'une réelle gouvernance environnementale où la participation du public aux processus décisionnels est suffisamment encadrée pour garantir l'instauration d'un « partenariat social » crédible et légitime favorisant l'adoption de solutions éclairées. Cet encadrement étatique peut comprendre l'utilisation d'outils de gouvernance comme la médiation environnementale pour faciliter la délibération et le dialogue normatif et les forums de concertation et de conciliation.

L'ère du droit de la gouvernance environnementale ne fait que commencer... une vision bien différente du droit traditionnel. Qui a dit que le droit n'était pas excitant!



Par Philippe Normandeau
et Alexandra Chapdelaine,
initiateurs du projet
BistroBrain

FOCUS ÉTUDIANT

DÉMYSTIFIER LA RECHERCHE ET FAVORISER L'ENTRAÏDE

Dans une ère où l'on est constamment bombardé d'information, il est impératif d'adopter une position critique afin de pouvoir en évaluer la qualité et la véracité. Pour l'individu non versé dans un domaine quelconque, il peut être difficile d'adopter cet esprit critique. Par l'entremise des universitaires, on façonne et renouvelle la connaissance tous les jours, et ce, dans de nombreux domaines. Cela dit, cette connaissance demeure bien souvent inaccessible pour la plupart des individus.

Fondé en mars 2017 par une étudiante au doctorat recherche en sciences de la santé et un étudiant au baccalauréat en droit, puis rejoint par une équipe multidisciplinaire, BistroBrain organise des 5@7 mensuels de vulgarisation scientifique s'adressant autant aux citoyens qu'aux chercheurs, étudiants comme professeurs. Les présentations de qualité sont offertes par des étudiants diplômés et des professeurs, majoritairement de l'Université de Sherbrooke, et adoptent un format condensé de 10 minutes de présentation avec support visuel, suivi de 10 minutes de questions de l'auditoire. À chaque événement, quatre présentateurs sont invités. Ces derniers devant présenter leur thématique de recherche, la formule assure la qualité et la pertinence des informations livrées lors de nos soirées, tout en faisant la promotion de la recherche issue de notre milieu. Les thématiques sont abordées de façon multidisciplinaire en favorisant le mélange des savoirs issus de plusieurs facultés. Les sciences fondamentales, la culture, la sexualité ou encore l'éthique font partie des thèmes qui ont déjà été abordés lors de nos événements. Cela dit, BistroBrain fait la promotion de la recherche en général, autant du milieu des sciences fondamentales que sociales, de la médecine, du génie et plus encore.

Par ailleurs, afin d'intéresser la communauté à la recherche, l'organisme invite à ses événements des

*« La connaissance est une commodité à partager.
Pour que la connaissance paie des dividendes,
elle ne doit pas demeurer le monopole
de quelques élus. »*

– Moutasem Algharati, traduction libre

organismes communautaires et des entreprises locales à venir parler de leur mission ainsi que de l'implication de la recherche dans leur quotidien. Il s'agit pour eux d'une vitrine exceptionnelle puisque l'auditoire est concerné directement par les thématiques. En effet, l'application du savoir est un concept central de la mission de dissémination des connaissances et d'implication dans la communauté véhiculée par BistroBrain.

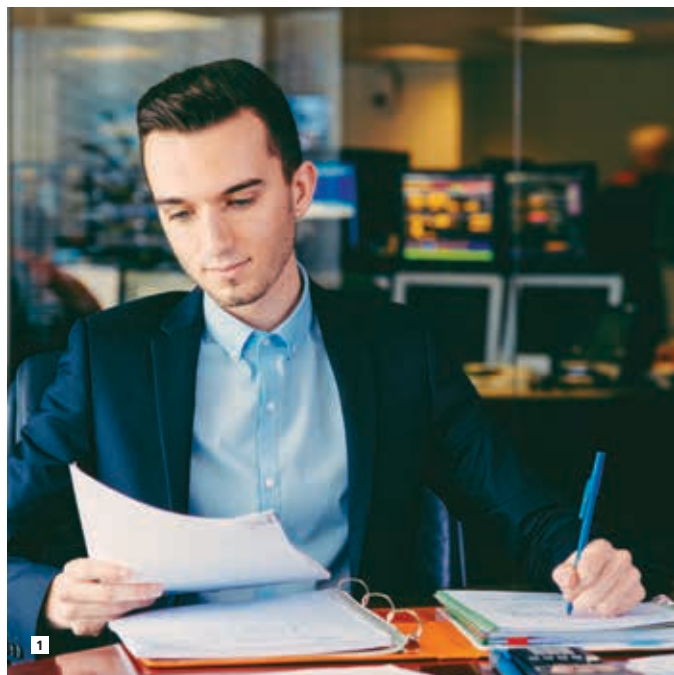
Ainsi, BistroBrain est une organisation unique et novatrice, étant la première en son genre à Sherbrooke, et probablement la seule ou l'une des seules au Québec. Il s'agit d'ailleurs d'une initiative 100 % sherbrookoise lancée par des étudiants et pour les étudiants, mais aussi pour le grand public, et ce, de façon complètement bénévole.

Après tout, l'approche adoptée par BistroBrain veut s'éloigner du cadre scolaire pour plutôt viser l'apprentissage et l'entraide par simple intérêt dans une ambiance favorisant les échanges.



COMMENT RECRUTER LES MEILLEURS TALENTS?

Les affaires vont bien partout au Québec, avec comme revers de la médaille une pénurie de main-d'œuvre qui se fait sentir dans tous les domaines. Celui du droit n'y échappe pas. Voilà pourquoi, plus que jamais, il faut penser à long terme lorsque l'on parle de recrutement.



Que vous soyez à l'emploi d'un petit, d'un grand cabinet ou encore que vous pratiquiez au sein du contentieux d'une multinationale, il n'y a pas de recette miracle pour recruter la perle rare. L'utilisation d'une stratégie bien réfléchie et échelonnée dans le temps a cependant des chances de donner de meilleurs résultats à long terme que d'investir des sommes importantes en recrutement sur une courte période.

En premier lieu, il faut donc réussir à savoir ce qui anime vos cibles, ce qui les passionne. De cette façon, il sera ensuite possible de créer une marque employeur attrayante à leurs yeux.

Mais qui sont ces jeunes talents que vous souhaitez voir aboutir au sein de votre organisation? Ils font partie de la génération Z, étant nés au milieu des années 1990. On les appelle aussi les Milléniaux. La *National Association of Colleges and Employers* dresse un portrait assez détaillé de vos futurs collègues : ils sont nés à l'ère numérique, ils sont hyper connectés, la barrière entre leur vie publique et privée est souvent mince, voire inexistante. Ils privilégient la diversité et l'inclusion, ils sont ambitieux et orientés vers le monde. Ils s'attendent à des expériences de travail enrichissantes et des emplois personnalisés.

« Les nouveaux diplômés incarnent les valeurs traditionnelles du travail avec une touche numérique. Pour la première fois depuis des années, on note une augmentation du nombre

de nouveaux diplômés souhaitant travailler pour de grandes entreprises. Ils sont prêts à s'engager et à se retrousser les manches. En retour, ils veulent une expérience engageante qui tire pleinement profit de leur diplôme, y compris des compétences numériques qu'ils apportent » souligne le rapport *Gen Z Rising* publié en 2017 par la firme américaine Accenture.

SUPERVISEZ MAINTENANT, RECRUTEZ DEMAIN!

Pour repérer et intéresser les meilleurs talents avant même leur sortie de l'université, l'embauche de stagiaires coopératifs de l'Université de Sherbrooke doit devenir une avenue à privilégier.

« La marque employeur se véhicule beaucoup par le bouche-à-oreille. Offrir des stages intéressants peut donc permettre de dénicher de nouvelles recrues au fort potentiel, mais les stagiaires embauchés vont aussi servir d'ambassadeurs au sein de la communauté universitaire. S'ils parlent en bien d'un milieu de stage, l'employeur va grandement en bénéficier. D'où l'importance de bien accueillir les stagiaires et de leur fournir du travail intéressant et stimulant ainsi que des gestionnaires accessibles », indique Me **Caroline Boutin** (LL.B. 1992), conseillère en développement professionnel au Service des stages et du placement de l'Université de Sherbrooke.

« Si l'étudiant a l'impression dès l'entrevue qu'il aura accès à l'employeur tout au long du stage ou encore qu'il pourra bénéficier des conseils d'un mentor, il y a de fortes chances qu'il démontre davantage d'intérêt pour cette organisation. Les étudiants aiment obtenir de la rétroaction sur leur travail et sur leurs habiletés professionnelles afin de pouvoir s'améliorer. »

OFFRES DE STAGE ATTRAYANTES

En cette période de plein emploi, il ne suffit plus d'afficher une offre de stage ou d'emploi pour la combler. Il faut donc prendre le temps de bien la détailler et, surtout, d'insister sur les avantages de travailler au sein de votre organisation (ambiance, locaux, travail d'équipe, possibilités de carrière, etc.).

« Je suggère aux employeurs de bien définir le mandat qu'ils souhaitent confier à leur stagiaire. Puisque ceux-ci ont davantage de choix que par le passé, ils privilégient les stages où ils auront des responsabilités en lien avec leurs aspirations », souligne Caroline Boutin, tout en rappelant que le titre de l'offre de stage peut aussi jouer dans le nombre de candidatures reçues.

« Par exemple, *Juriste stagiaire en droit de la famille* a plus de chance d'avoir du succès que *Stagiaire en droit* », termine-t-elle.

¹ Philippe Charrette en stage à la Banque Laurentienne.

Par Guillaume Turcotte



Diplômé en communication de l'Université de Sherbrooke,

Guillaume Turcotte poursuit maintenant son parcours à la Faculté de droit.

Le débat oratoire, la politique et l'actualité sont autant d'intérêts qui alimentent sa passion pour le droit. Les domaines du droit constitutionnel, administratif et criminel l'intéressent particulièrement. Il envisage y orienter sa carrière.

Au dernier scrutin provincial, les résidents de la circonscription de Saint-Laurent, à Montréal, ont élu **Marwah Rizqy** (LL.B. 2009). J'ai eu la chance de rencontrer la nouvelle députée du Parti libéral du Québec dans un café du Vieux-Port de Montréal. Franc-parler, passion et dynamisme décrivent bien cette diplômée en droit de l'Université de Sherbrooke. J'ai rapidement compris pourquoi ces adjectifs lui collent à la peau. En effet, elle a été fidèle à sa réputation pendant notre entretien.

RENCONTRE AVEC MARWAH RIZQY

COMMENT RENDRE LE DROIT FISCAL PASSIONNANT!



Son parcours académique et professionnel reflète sa personnalité énergique. Première de classe pendant son passage à Sherbrooke, elle s'intéresse d'abord à la fiscalité en raison du défi posé par cette matière. « Alors que tout le monde avait peur du cours, je donnais des séances de révision aux autres étudiants! » Par la suite, ses excellents résultats lui permettent de poursuivre une maîtrise à l'Université de la Floride en fiscalité internationale, une expérience qu'elle a adorée. Fait notable, elle était la première Canadienne admise dans ce programme. Vers la fin de son séjour aux États-Unis (une journée avant la remise des diplômes, pour être précis), le doyen la convoque à son bureau... pour lui offrir une bourse afin de demeurer en Floride pour faire son doctorat! Une offre qu'elle accepte après un court retour d'une année chez Fasken Martineau. Quelques mois avant de revenir au Québec, alors qu'elle termine sa thèse, elle souhaite mettre un pied dans l'enseignement. Elle propose ses services pour une charge de cours à la Faculté de droit et à la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke, qui rapidement retiennent ses services. Elle enseignera aussi à l'École du Barreau. Elle est maintenant professeure à l'École de gestion, anciennement la Faculté d'administration, et codirectrice des programmes d'études de 2^e cycle en fiscalité au Campus de Longueuil. Il ne faut pas croire que tous ces succès sont tombés du ciel. Le mantra de Marwah Rizqy est « rigueur, rigueur, rigueur ». Je soupçonne que ces trois mots ont façonné son chemin.

La politique n'était pas nécessairement dans les plans de Marwah Rizqy. De retour des États-Unis, elle rédige un article sur la fiscalité du commerce numérique et l'un de ses bons amis, Joël Lightbound, député fédéral dans Louis-Hébert, lui dit : « Marwah, c'est bien beau ce que tu écris, mais si tu veux du changement il faudrait que tu t'impliques au niveau politique pour faire avancer tes idées! » Ne faisant ni une ni deux, elle se présente comme candidate sous la bannière du Parti libéral du Canada dans la circonscription d'Hochelaga en 2015. Enregistrant un excellent résultat malgré sa défaite, elle continue son engagement dans la sphère médiatique, se prononçant notamment sur le dossier de la taxation de Netflix. Alors que certains élus disent exactement le contraire de sa position, « sans fondement juridique », elle réalise qu'elle devra pousser son engagement plus loin pour faire avancer ses idées.

Députée depuis à peine deux mois, elle m'explique que son passage du monde académique à celui de la politique s'est fait naturellement. En effet, sa formation juridique l'a préparée à travailler avec des lois. Aussi, son rôle de porte-parole en matière d'Éducation, d'Enseignement supérieur et de Stratégie numérique l'amène à travailler sur des dossiers qui la passionnent et qui rejoignent son champ d'expertise. Par exemple, la fiscalité du commerce numérique est une question qui lui tient à cœur. « Pendant plusieurs années, j'ai été la porte-parole de ce dossier-là. J'ai mené plusieurs combats pour m'assurer que les géants du Web paient leurs impôts. » La vie publique n'est pas non plus quelque chose d'étranger pour elle. En raison de ses



apparitions régulières dans les médias, elle était déjà habituée aux caméras et aux micros. Maintenant, est-elle déçue de se retrouver dans l'opposition? « Pas du tout, je reprends mon rôle d'avocate. Je pose des questions. J'ai le plus beau des jeux! » En effet, comme elle me le souligne, l'opposition est peut-être le meilleur endroit pour mettre à profit sa formation d'avocate et ses talents de plaideuse.

Après avoir écouté Marwah Rizqy me raconter son parcours pour le moins impressionnant et me parler des dossiers qu'elle défend avec ardeur, je lui ai demandé quels seraient ses conseils pour les étudiants ou pour les diplômés qui désirent s'impliquer et changer les choses. D'abord, elle suggère de se trouver un cheval de bataille. Pour Marwah Rizqy, il s'agit de la justice fiscale. « Le fil conducteur de ma carrière a toujours été la lutte contre les paradis fiscaux, la justice fiscale, pour assurer la justice économique et fiscale. » Elle recommande à ce titre aux jeunes avocats de se spécialiser dans un domaine. Ensuite, elle rappelle l'importance du réseau développé pendant les études. Finalement, elle y est allée d'un dernier conseil, un peu plus surprenant : « toujours agir comme si vous aviez 36 ans ». C'est-à-dire être de son temps et agir de manière professionnelle en tout temps. Des conseils que j'ai pris soin de noter pour la suite de mon propre parcours.

À la fin de notre rencontre, Marwah Rizqy, généreuse de son temps, a répondu à mes questions sur mon parcours, me disant de ne pas hésiter à la contacter si j'avais d'autres interrogations. En la quittant, j'étais, il va sans dire, très inspiré par sa passion contagieuse!

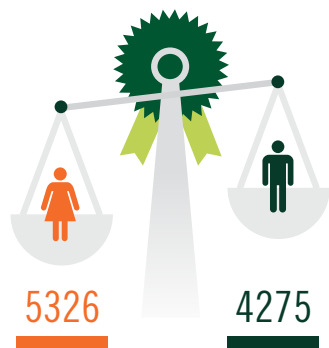


1

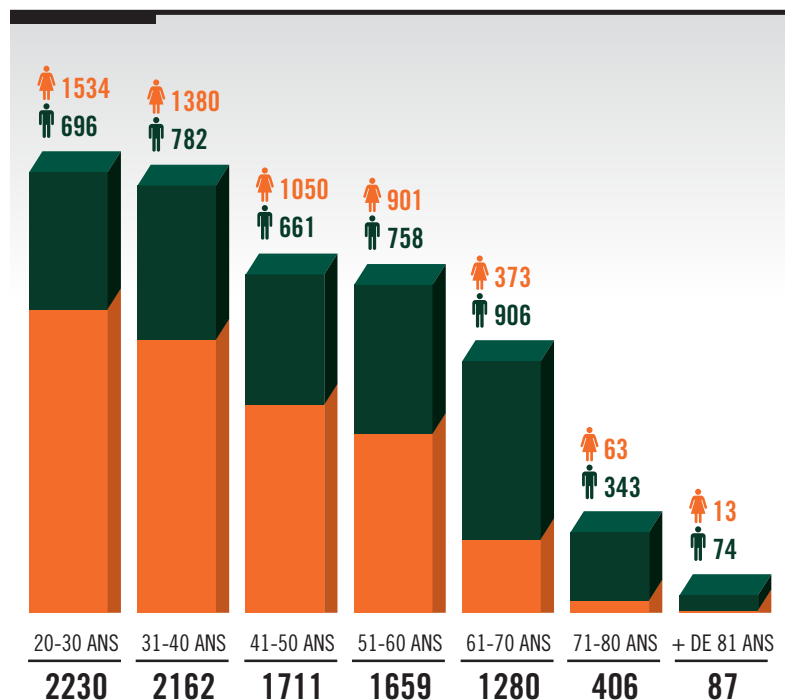
PLACE AUX DIPLÔMÉS

ADDUS en chiffres*

9601
DIPLÔMÉS



PAR TRANCHE D'ÂGE



* Statistiques à jour en novembre 2018. Les totaux ne correspondent pas toujours en raison de certaines limitations de la base de données.



LA FORCE DU RÉSEAU SANS CESSER CROISSANT DE L'ADDUS

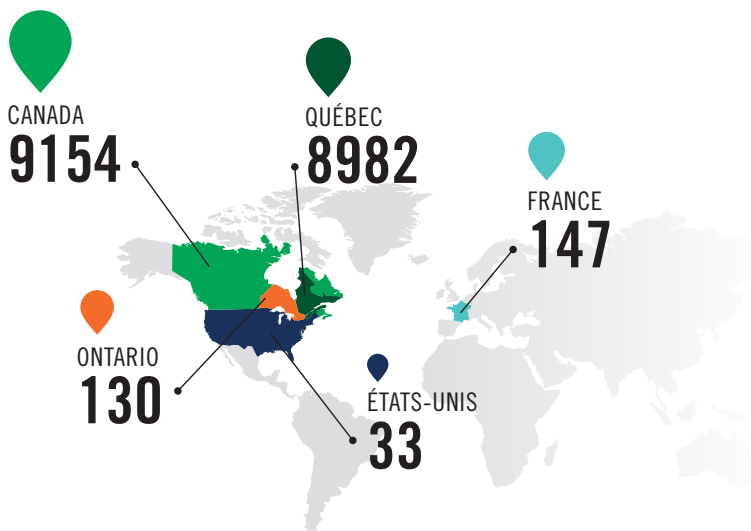
Chers membres,

Le 19 novembre 2018, l'ADDUS a tenu son assemblée générale annuelle par visioconférence pour une deuxième année consécutive. Cette méthode appropriée et efficace facilite grandement la participation de l'ensemble des diplômées et diplômés qui se trouvent à plusieurs endroits sur le globe, comme le démontre nos plus récentes données. Avec plus de 9 600 membres qui œuvrent dans des domaines et des marchés variés, la force du réseau sans cesse croissant de l'ADDUS est incontournable. À vous d'en profiter.

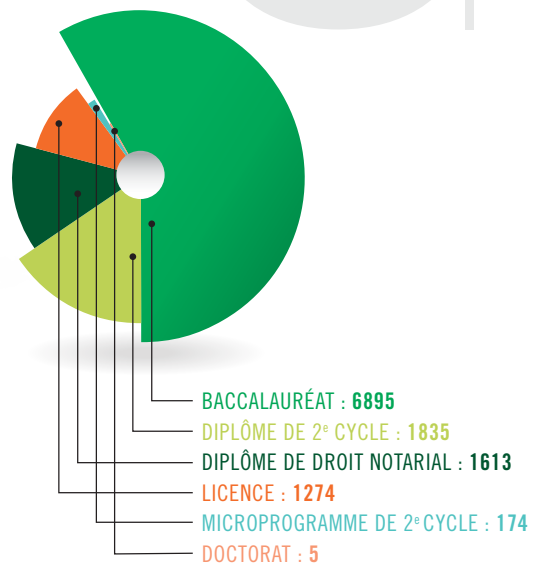
Au plaisir de vous croiser à l'une de nos activités,

Me **Alexandre McCormack** (LL.B. 2005)
Président de l'Association des diplômés en droit de l'Université de Sherbrooke (ADDUS)

PAR RÉGION



PAR DIPLÔME



À NE PAS MANQUER!

Cocktail de Montréal
Jeudi 6 juin 2019, dès 17 h, au Club St-James de Montréal

Information et inscription :
USherbrooke.ca/droit/diplomes

NOS DIPLÔMÉES ET DIPLÔMÉS AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

En rétrospective de nos différentes parutions de *Paroles de droit*, on ne peut que constater le fort engagement de nos diplômées et diplômés. Que ce soit dans les sphères communautaire, philanthropique, sociale, politique ou autre, ils se démarquent et contribuent à un monde meilleur. Lors des élections provinciales du 1^{er} octobre dernier, plusieurs des nôtres ont d'ailleurs croisé le fer pour obtenir une voix sur la colline parlementaire.



SIMON JOLIN-BARRETTE

Député de la circonscription de Borduas depuis 2014, **Simon Jolin-Barrette** (LL.B. 2009, J.D. 2009, LL.M. 2011) a été réélu, puis nommé ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec et leader parlementaire du gouvernement. Il se retrouve ainsi à la tête d'un ministère comptant quelque 1 650 employées et employés, 2 bureaux d'immigration du Québec à l'étranger et 4 services d'intervention territoriale. Dans le cadre de ses fonctions de ministre, il aura certainement comme objectifs d'abaisser les seuils annuels d'immigration et de défendre les tests qui seront imposés aux nouveaux arrivants par son parti, la Coalition Avenir Québec. En tant que leader parlementaire du gouvernement, il agit comme principal stratège et conseiller en matière de procédure parlementaire. C'est un mandat complexe qui lui a été confié, mais c'est une belle marque de confiance de la part du premier ministre François Legault!



NATHALIE ROY

Réélue députée dans la circonscription de Montarville, **Nathalie Roy** (LL.B. 1988) occupe maintenant plusieurs fonctions stratégiques au sein du gouvernement de François Legault. En plus d'agir à titre de ministre de la Culture et des Communications et de ministre responsable de la Langue française, elle est également membre du Comité ministériel des services aux citoyens, membre du Conseil du trésor et membre du Comité de législation. Le choix des ministères qui lui ont été confiés n'est guère surprenant, considérant sa longue feuille de route dans le domaine journalistique, notamment à LCN, RDI et Radio-Canada. Sur la scène politique, Nathalie Roy n'en est pas à ses premières armes non plus. En effet, depuis sa première nomination en tant que députée de Montarville, en 2012, elle a occupé de nombreuses fonctions politiques, dont celle de porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matières d'immigration et d'intégrité.

MARWAH RIZKY

Marwah Rizky (LL.B. 2009) a été élue députée dans la circonscription de St-Laurent. Elle a ensuite été nommée porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et d'enseignement supérieur, ainsi que porte-parole officielle en matière de stratégie numérique. Vous pouvez lire l'entrevue réalisée avec elle dans la section « Portrait » du présent magazine (pages 26 et 27).

JULIE MIVILLE-DECHÊNE NOMMÉE AU SÉNAT



JULIE MIVILLE-DECHÊNE

Le 20 juin 2018, **Julie Miville-Dechêne** (PRD 2011) a été nommée sénatrice indépendante par le premier ministre du Canada, Justin Trudeau. Elle est titulaire d'une maîtrise en journalisme de l'Université Columbia et d'un baccalauréat en science politique de l'Université du Québec à Montréal. À la suite de ses études, elle a commencé sa carrière comme journaliste au sein de la Société Radio-Canada (SRC), durant plus de 25 ans, ainsi que comme correspondante à la télévision de Radio-Canada à Montréal, Ottawa, Toronto et Washington. En plus de devenir la première femme à occuper la fonction d'ombudsman de Radio-Canada en 2007, elle a aussi été nommée présidente du Conseil du statut de la femme du Québec en 2011, représentante du Québec au sein de la délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO en 2016 et, toujours pour le gouvernement du Québec, Émissaire aux droits et libertés de la personne en 2017.

CANDIDATES ET CANDIDATS AUX ÉLECTIONS PROVINCIALES

La Faculté tient également à saluer l'engagement de tous les autres diplômées et diplômés qui se sont présentés pour les différents partis.

Pierre Bélanger (DDN 2002), candidat du Parti conservateur du Québec dans la circonscription de Granby.

Gloriane Blais (LL.B. 1996), candidate du Parti québécois dans la circonscription de Mégantic.

Jean Boucher (LL.B. 1995), candidat du Parti libéral du Québec dans la circonscription d'Ungava.

Louis Charron (LL.B. 1988), candidat du Parti libéral du Québec dans la circonscription de Sainte-Marie-Saint-Jacques.

Lyne Laverdure (LL.B. 2009), candidate du Parti libéral du Québec dans la circonscription de Granby.

Adrien Pouliot (LL.L. 1978), chef du Parti conservateur du Québec et candidat dans la circonscription de Chauveau.

Félix Rhéaume (LL.B. 2007), candidat du Parti libéral du Québec dans la circonscription de Beauharnois.

Guillaume Rousseau (LL.B. 2003, LL.D. 2012), professeur à la Faculté et candidat du Parti québécois dans la circonscription de Sherbrooke.

Myriam Taschereau (LL.B. 1995), candidate du Parti libéral du Québec pour la circonscription de Beauce-Nord.

Marie-Maud Côté-Rouleau et **Mathieu Morin**, étudiants à la Faculté, se sont également présentés aux élections pour le Parti Vert du Québec, respectivement dans les circonscriptions de Sherbrooke et de Saint-François.



Clotilde Marchand (LL.M. 2017), diplômée de la maîtrise de type recherche et dirigée par le professeur **Hervé Cassan**, a reçu le Prix de la Fondation Anthony Mainguené de la Société québécoise de droit international (SQDI). Ce prix, assorti d'une bourse de 1 500 \$, est remis à l'étudiante ou l'étudiant dont le mémoire de maîtrise se démarque par son excellence et l'originalité du thème traité dans le domaine du droit international. Le titre de son mémoire est « Les atteintes au patrimoine culturel en temps de conflit armé : quelle qualification juridique? »

L'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE HONORÉE

Le titre d'*Avocat émérite* est décerné chaque année par le Barreau du Québec aux membres qui se distinguent par l'excellence de leur carrière professionnelle, leur contribution exceptionnelle à la profession ou encore leur remarquable rayonnement dans le milieu social et communautaire.

Louis R. Charron (LL.B. 1988),

Robert F. Hall (LL.B. 1983),

Christine Jutras (LL.B. 1992),

Pierre Lévesque (LL.B. 1981) et

Danièle Roy (LL.B. 1979) font

désormais partie de la proportion sélecte de 1 % des 26 000 avocats du Québec autorisés à ajouter fièrement l'abréviation « Ad. E. » à leur signature.



LOUIS R. CHARRON

Louis R. Charron est avocat en droit civil, des affaires et de l'immobilier pour le cabinet Gilbert, Séguin et Guilbault à Montréal. Il cumule près de trente ans d'expérience. À ce riche parcours viennent s'ajouter diverses activités parallèles, notamment en qualité de membre du comité organisateur du congrès du Barreau du Québec et de responsable du curriculum et de l'organisation matérielle du congrès en 2015. Il s'est vu remettre la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec en 2016.



ROBERT F. HALL

Robert F. Hall est vice-président des affaires juridiques, secrétaire corporatif et membre de la haute direction de la société Cascades. Comme allié de taille, il joue un rôle clé au sein de l'entreprise dans le cadre de décisions stratégiques. En plus de ses fonctions actuelles, Me Hall préside les conseils d'administration de Reno de Medici S.p.A et de Boralex inc. Fort d'une longue feuille de route à titre d'avocat, il a exercé au sein des cabinets Monty Coulombe, De Grandpré Deslauriers et Byers Casgrain, aujourd'hui Dentons.

NOUVEAUX MAGISTRATS

François Arteau-Gauthier (LL.B. 2004) a été nommé juge de la Cour du Québec à la Chambre de la jeunesse à Longueuil. Auparavant, il agissait à titre de coordonnateur des services juridiques du *Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est*.

Jean-Sébastien Brunet (LL.B. 2004, MBA 2005) a été nommé juge à la Cour municipale de la ville de Deux-Montagnes. Avant sa nomination, il travaillait au sein du cabinet Savoie et Savoie, avocats.

FÉLICITATIONS À TOUTES ET À TOUS!



CHRISTINE JUTRAS

Christine Jutras est associée-directrice du cabinet Jutras et associés à Drummondville. Elle concentre principalement sa pratique sur le droit civil, le droit des sûretés et de la faillite, le droit de la famille, le droit administratif et le droit du travail.

Me Jutras a occupé diverses fonctions telles que bâtonnière du Barreau d'Arthabaska, présidente de l'Association des avocats et avocates de province (AAP) ainsi que secrétaire et membre du Conseil de l'association du Barreau canadien, section Québec. Elle a aussi enseigné durant plusieurs années à l'UdeS en droit des assurances et de la responsabilité civile.



PIERRE LÉVESQUE

Pierre Lévesque est un associé du cabinet Cain Lamarre à Rimouski. Il a développé une expertise particulière en matière de droit bancaire et de financement, ainsi qu'en faillite et en insolvabilité. Me Lévesque a aussi été membre du conseil d'administration du Barreau du Québec, président du comité d'éthique et de gouvernance du conseil, président du comité de la formation continue obligatoire du Barreau du Québec, bâtonnier de la section Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du Barreau du Québec et président de l'Association des avocats et avocates de province (AAP).



DANIÈLE ROY

Danièle Roy est présidente de l'Association des avocats de la défense de Montréal-Laval-Longueuil (ADDM). Elle est également très impliquée sur la scène juridique en tant que vice-présidente de l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense (AQAAD) et de membre du conseil d'administration du Centre communautaire juridique de Montréal, du comité de justice criminelle du Barreau du Québec et de la Table de la justice sur les délais en matières criminelles.

Guylaine Duplessis (LL.B. 1981) a été nommée juge de la Cour supérieure du Québec pour le district de Montréal.

Auparavant, elle était associée du cabinet Duplessis Robillard Avocats.

Johanne Duplessis (LL.B. 1998) a été nommée juge à la Cour municipale de la Ville

de Montréal. Avant sa nomination, elle était procureure au sein du Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Robert Hamel (LL.B. 1993) a été nommé juge de la Cour du Québec à la Chambre de la jeunesse à Montréal. Auparavant, il était

directeur du Bureau d'aide juridique pour l'équipe du droit de la jeunesse.

Cathy Noseworthy (LL.B. 1992) a été nommée juge à la cour municipale de la Ville de Longueuil. Depuis 2016, elle agissait notamment à titre de juge à la cour municipale commune de la Ville de Châteauguay.

SOLIDE COUP DE POUCE POUR LA CLINIQUE DE MÉDIATION DE L'UDES

« Mon passage à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke est la raison pour laquelle j'ai la carrière professionnelle que j'ai aujourd'hui. J'avais donc le devoir de redonner. De redonner en temps, de redonner en énergie et de redonner financièrement, puisque mon expérience à la Faculté a tout changé. »

Il y a déjà plusieurs années que Me **Joëlle Boisvert** (LL.B. 1987) s'investit, tant sur le plan humain que financier, auprès de l'Université de Sherbrooke. Cet engagement découle naturellement de son fort sentiment d'appartenance envers l'institution. C'est d'ailleurs ce même attachement qui l'a motivée à faire un don à la Faculté, plus particulièrement à la Clinique de médiation de l'UdeS.

Elle a fait ce choix étant donné que la clinique, qui offre des services gratuits à la population par l'intermédiaire d'étudiants inscrits aux programmes de 2^e cycle en prévention et règlement des différends, rejoint à la fois ses valeurs et le corps de sa pratique. « Je vois à quel point l'accès à la justice, même pour d'immenses compagnies, est quelque chose de très onéreux sur tous les plans : finances, émotions, énergie, affectation du personnel, etc. Je voulais contribuer à ma façon afin de donner à des justiciables qui ont moins de moyens des outils leur permettant de trouver des solutions négociées à un différend. La Clinique de médiation répond de façon non équivoque à ce besoin et je suis emballée par ses objectifs, plus particulièrement par l'aide qu'elle apporte à des gens qui sont dans des situations de différend et qui n'ont pas nécessairement accès à des procureurs et à des avocats. »

Me Boisvert juge primordial que les étudiantes et les étudiants actuels aient accès à d'aussi belles opportunités professionnelles que celles qui se sont présentées à elle pendant ses études. « Je pense que comme étudiant, au Québec, on a une chance que très peu d'autres ont à travers



le Canada et ailleurs dans le monde. On a une accessibilité aux études universitaires à des coûts raisonnables et avec des possibilités d'aide financière. Lorsque notre parcours universitaire nous permet de réaliser nos rêves et de devenir ce que l'on croyait un jour pouvoir devenir, qu'on a du succès, je pense qu'il est fondamental de redonner à cette université. C'est la raison pour laquelle, pour moi, c'était un incontournable de redonner à l'Université de Sherbrooke. »

Fière diplômée de la Faculté, Me Joëlle Boisvert est la première femme à diriger le prestigieux cabinet d'avocats **Gowling WLG**, division du Québec. Elle fait aussi partie du conseil international de **Gowling WLG**. En 2017, pour souligner son parcours remarquable, elle est nommée Grande ambassadrice de l'Université de Sherbrooke.

Au nom de toutes les personnes qui bénéficieront des services de la Clinique de médiation, merci!

DIALOGUE

ENTENTE

SOLUTION

Pour plus d'information sur la Clinique de médiation : USherbrooke.ca/clinique-mediation

1 Joëlle Boisvert

Marie-Christine Anctil (LL.M. 2009) a reçu le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec pour souligner sa contribution au développement de l'Ordre professionnel des pharmaciens du Québec et de sa profession.

Alexandre Archambault (LL.B. 2003) se consacre maintenant à temps plein à son entreprise de planches électriques Lacroix située à Montréal.

Marjolaine Arès (LL.B. 1996, DDN 1997) a été nommée associée chez Lavery Avocats pour les bureaux de Montréal et Sherbrooke.

Anne-Marie Bertrand (LL.M. 2000) offre des conseils pratiques aux cabinets d'avocats dans le but de bien gérer les enjeux liés à la diversité de genre par l'entremise d'un webinaire.

Louise-Marie Bélanger (LL.B. 1980) a remporté le prix Conseiller juridique de l'année du Québec - Litige & gestion de risques lors du gala ZSA.

Alexandre Boisclair (LL.B. 2017) a rejoint le cabinet Bernier Fournier.

Suzanne Boulanger (LL.B. 1979, DDN 1980) a été nommée présidente du conseil d'administration de la Société d'aide au développement de la collectivité de la région de Mégantic.

Claude Carignan (LL.B. 1987) a reçu le prix de la liberté d'expression décerné par l'Association des Avocats pour la défense de l'expression dans les médias, pour son engagement soutenu en matière de protection des sources journalistiques.

Line Chabot (LL.B. 1992) a été nommée directrice du Service des affaires juridiques et greffière à la Ville de Sherbrooke.

Jean Charest (LL.B. 1980) est coprésident du « Canada UAE Business Council », une organisation dirigée par le milieu des affaires dont la mission est de faciliter le développement des échanges et des investissements entre le Canada et les Émirats arabes unis.

Kassandra Church (LL.B. 2012) s'est jointe à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys à titre de coordonnatrice au secteur des relations du travail.

Annabelle Cloutier (LL.B. 1996) a été nommée directrice générale des communications et affaires publiques et secrétaire corporative du Centre national des Arts à Ottawa.

Martin Côté (LL.L. 1977, DDN 1978) a reçu le prix d'excellence en gestion - volet Carrière, décerné par l'Université du Québec en reconnaissance de son implication, son influence positive, sa détermination et son dévouement.

Elizabeth Croteau (LL.B. 2017) s'est jointe au cabinet Bernier Fournier.

Annie Desrosiers (LL.B. 1984, DDN 1985) s'est jointe au cabinet Ratelle, avocats & notaires.

Nicolas Di Iorio (LL.B. 1981) se joint à l'équipe de BCF Avocats d'affaires en tant qu'associé du cabinet en droit du travail et de l'emploi.

Mathieu Duceppe (LL.B. 2012) est maintenant le conseiller principal - procureur aux accidents du travail et maladies professionnelles pour la Ville de Montréal.

Julie Favreau-Lavoie (LL.B. 2011) est administratrice et cofondatrice de l'organisme à but non lucratif B21, à Montréal.

Françoise Gauthier (LL.L. 1976) a été nommée membre et présidente de la Commission québécoise des libérations conditionnelles.

Lenny Jo Goudreau (LL.B. 2003) est l'un des idéateurs et le coproducteur de l'émission *Demain des hommes* sur ICI Radio-Canada.

Justin Gravel (LL.B. 2006) a été nommé associé chez Lavery Avocats.

Paul-Matthieu Grondin (LL.B. 2005), Bâtonnier du Québec, a été nommé au 4^e rang de la liste des juristes de l'année 2018 selon la rédaction de Droit-inc.

Philip Hazeltime (LL.B. 2005) est maintenant président-directeur général chez Neolegal Inc., une plateforme juridique qu'il a cofondée en 2017.

Christophe Larocque (LL.B. 2007, DDN 2008) a signé sa 1000^e minute le 3 décembre 2018.

Myriam Lavallée (LL.B. 2003) a été nommée associée chez Lavery Avocats.

Alain Lavigne (LL.B. 1985) occupera la fonction de directeur de cabinet auprès de Madame Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la Capitale-nationale.

Kevin-Alexandre Lavoie (LL.B. 2012) occupe maintenant la fonction de conseiller pour le chef intérimaire du Parti libéral du Québec et chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, M. Pierre Arcand.

Robert B. Legault (LL.L. 1972) a reçu le titre « Avocat de l'année 2019 » en droit publicitaire et du marketing décerné par Best Lawyers® Canada.

Virginie Maloney (LL.B. 2010, DESS DPS 2017) coordonnera l'Apparté, un guichet unique, confidentiel et gratuit créé par Juripop et destiné aux artisans du milieu culturel qui sont victimes de harcèlement ou d'inconduite sexuelle.

Guillaume Michaud (LL.B. 2002) a fait son entrée chez Langlois en tant qu'associé du groupe litige au bureau de Montréal.

Marilyn Paré (LL.B. 2007) a été nommée associée chez Lavery Avocats.

Nathalie Parent (LL.B. 1990) est la quatrième notaire à prendre les rênes d'un ordre professionnel en devenant directrice générale et secrétaire de l'Ordre des évaluateurs agréés.

Fanny Racine Champagne (LL.B. 2016) s'est jointe au cabinet Girard Avocats, où elle exerce principalement en droit de la famille dans les bureaux de Magog.

Jacques Raymond (LL.B. 1984, DDN 1985) a rejoint le cabinet Ratelle, avocats & notaires.

Karim Renno (LL.B. 1999) a été nommé Fellow du Litigation Counsel of America. Il a également été nommé au 1^{er} rang de la liste des juristes de l'année 2018 selon la rédaction de Droit-inc.

Jonathan Roy (LL.B. 2009, DDN 2010, LL.M. 2010) occupe le poste de Conseiller juridique - Affaires juridiques corporatives chez Fondation, le fonds de développement de la confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi.

Dominik Tremblay-Perron (PRD 2017) a reçu le Prix Carrière alternative lors du Gala du Jeune Barreau de Montréal.

Marie-Pier Trépanier (LL.B. 2014) a été nommée procureure pour le Directeur de la protection de la jeunesse Estrie.

Josiane Turcotte (LL.B. 1995) a remporté le prix Conseiller juridique, marché intermédiaire (midmarket) à la soirée des Canadian General Counsel Awards qui se tenait à Toronto le 11 juin 2018.

IN MEMORIAM

Michel Ayotte (LL.L. 1975) est décédé le 5 décembre 2018, à l'âge de 66 ans. Il a été procureur en chef adjoint au DPCP de l'Estrie et chargé de cours à la Faculté au programme en pratique du droit criminel et pénal.

Claude Boucher (LL.L. 1973, DDN 1974) est décédé le 8 avril 2018, à l'âge de 68 ans.

François Lajoie (PRD 2016) est décédé le 4 décembre 2018, à l'âge de 69 ans. Diplômé en médecine (M.D. 1974), il a été professeur au département d'obstétrique-gynécologie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé.

Anne-Marie Lalancette (LL.B. 1992) est décédée le 9 décembre 2018, à l'âge de 53 ans.

Jacques P. Laliberté (LL.L. 1977) est décédé le 28 août 2018, à l'âge de 65 ans. Il a travaillé chez Monty Sylvestre.

Claude Nadeau (LL.L. 1963) est décédé le 4 mars 2018, à l'âge de 78 ans. Il travaillait à son compte à Sherbrooke.

Daniel Théoret (LL.L. 1976) est décédé le 14 octobre 2018, à l'âge de 64 ans. Il était notaire à Laval.



CENTRE DE FORMATION CONTINUE

Faculté de droit

MISSION DU CFC DROIT

CONTRIBUER À L'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES ET À L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EN DROIT ET DANS DES DOMAINES CONNEXES.

Offrir des activités de formation :

- Orientées sur la pratique
- Répondant aux besoins des professionnels et des organisations
- Centrées sur l'atteinte de cibles de formation spécifiques
- Intégrant des approches pédagogiques pertinentes et innovantes

FORMATION EXCLUSIVE À L'UDES

MAÎTRISER LA NÉGOCIATION PROFESSIONNELLE

Formation de 5 jours

2, 3, 4, 10 et 11 avril 2019

Campus de Longueuil

Apprenez les techniques de négociation grâce à « La méthode des 40 items », une formation unique d'apprentissage créée et offerte par Hervé Cassan, professeur à la Faculté et négociateur chevronné.

cfc.droit@USherbrooke.ca
819 821-8000, poste 63702

USherbrooke.ca/cfcdroit



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE